

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 20 novembre 2024 / 18 jounada al oula 1446 - N° 3704 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

ALGÉRIE - PALESTINE

Bendjama : "le Conseil de sécurité doit faire appliquer ses résolutions au Moyen-Orient pour rétablir sa crédibilité"

P.24

AGRICULTURE

Signature du nouveau cadre de partenariat technique entre l'Algérie et la FAO

P.24

ENERGIE ET MINES

Arkab passe en revue les axes stratégiques du secteur

P.6

GOUVERNEMENT

Les nouveaux ministres prennent leurs fonctions

Pp. 3-4



ENERGIE

Sonatrach et Sonelgaz participent à la Semaine européenne de l'hydrogène à Bruxelles

P.6

IL EFFECTUE DES VISITES SUR LES GRANDS CHANTIERS

Le nouveau wali de Tizi Ouzou à l'épreuve de terrain

Par Samy Amrane

P.5

SEMAINE DE L'ENTREPRENEURIAT

Diverses activités à travers les wilayas du centre du pays

P.8

SANTÉ

**HÉPATITE C
Les traitements peuvent-ils encore progresser ?**

Pp.12-13

FOOTBALL

**LIGUE 1 MOBILIS
MCA - CRB AU STADE DU 5 JUILLET À 20H00**

Un derby sous haute tension

Par F Yanis

P.21



70^e ANNIVERSAIRE DE LA GLORIEUSE RÉVOLUTION DE LIBÉRATION

"Tahaggart... l'Epopee des sables" présenté demain à l'Opéra d'Alger

P.16

SÉISME

Secousse tellurique de 3,0 degrés dans la wilaya de Jijel

P.2

MUSÉES

Oran: une exposition de pièces de monnaie met en lumière l'histoire monétaire des périodes islamiques

L'exposition de numismatique, organisée dans la salle du Musée public national "Ahmed Zabana" d'Oran, met en lumière des pièces de monnaie de différentes périodes historiques islamiques.

L'exposition, qui s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'art islamique chaque 18 novembre de chaque année, présente environ 18 pièces de monnaie appartenant au Musée.

Exposées sous forme de tableaux, ces pièces datent de différentes périodes islamiques, a expliqué Leïla Boutaleb, responsable de la communication au sein de cet établissement culturel.

La manifestation, dont les activités ont débuté lundi, retrace l'histoire monétaire et son évolution à travers plusieurs Etats islamiques tels que les Omeyyades, les Abbassides, les Aghlabides, les Zianides, les Hafsidés, ainsi que la Régence d'Alger et l'Empire ottoman, entre autres, a souligné Mme Boutaleb.

L'exposition, qui se poursuivra jusqu'au 18 décembre prochain, propose également des informations sur les monnaies frappées durant la période de résistance de l'Emir Abdelkader, fondateur de l'Etat algérien moderne, face au colonisateur français.

Parmi les pièces exposées figure un dinar en or du sultan Mourad Ibn Selim, datant de la période 1574-1595, frappé à Tlemcen, selon la même source.

Cet événement permet aux visiteurs de découvrir ces monnaies, qui portent des significations historiques, culturelles, politiques, sociales et commerciales pour chaque époque, ainsi qu'à mieux connaître les trésors du Musée "Ahmed Zabana".

Ces pièces constituent, en outre, des documents précieux pour les chercheurs et les étudiants, leur offrant la possibilité d'explorer de nombreuses données historiques relatives à ces périodes, a fait savoir Mme Boutaleb.

SÉISME

Secousse tellurique de 3,0 degrés dans la wilaya de Jijel (CRAAG)

Une secousse tellurique de magnitude 3,0 sur l'échelle de Richter a été enregistrée lundi à 22h56 dans la wilaya de Jijel, indique dans un communiqué, le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 5 km au sud-ouest de Ziama Mansouriah, dans la même wilaya, précise la même source.

BOUMERDES

Lancement en réalisation d'un nouveau pôle urbain de 29.000 logements en 2025 (wilaya)

Un nouveau pôle urbain de 29.000 logements (toutes formules confondues) sera lancé en réalisation dans la wilaya de Boumerdes en 2025, en application de la stratégie adoptée par les pouvoirs publics en matière du logement, a-t-on appris mardi de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction.

Ce pôle urbain s'étalera sur une superficie de 340 ha de la région de Sidi Héliou de la banlieue de la ville de Boudouaou (Nord), conformément aux normes internationales en vigueur en matière d'édition des villes dotées de tours résidentielles et d'installations diverses dédiées aux services et aux loisirs, a indiqué le directeur du secteur, Nabil Alouane, dans son exposé devant le conseil exécutif de la wilaya, consacré à l'examen et à l'enrichissement du plan de mise en œuvre de ce projet.

Outre la réalisation de tours résidentielles de 9 à 25 étages, le plan de ce nouveau pôle prévoit, également, des immeubles, des équipements publics

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 36 morts et 1387 blessés en une semaine (Protection civile)



Trente-six (36) personnes sont décédées et 1387 autres ont été blessées dans 1173 accidents de la circulation survenus durant la période du 10 au 16 novembre à travers le pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec 4 morts et 10 blessés dans 23 accidents de la circulation, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 562 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (84), Tlemcen (42) et Blida (30). Durant la même période, les éléments de la Protection civile est intervenue pour le sauvetage de 409 personnes en situation de danger et exécuté 4967 opérations d'assistance diverses.

Djelfa : 3 morts et 77 blessés dans des accidents de la circulation en octobre dernier (Sûreté de wilaya)

Trois (3) personnes sont décédées et 77 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant le mois d'octobre dernier sur le réseau routier de Djelfa, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la sûreté de wilaya. Ces victimes ont été enregistrées suite à 68 accidents de la route survenus sur le réseau routier urbain au cours du mois écoulé, a indiqué le chef de communication de la sûreté de wilaya, le commissaire de police Mohamed Kioua.

Afin de réduire les accidents de la circulation et les dégâts qu'ils occasionnent, le commissaire de police a souligné l'importance de l'intensification des activités de dissuasion visant à renforcer la sécurité routière, ainsi que la poursuite des campagnes de prévention et de sensibilisation menées en coordination avec différents partenaires, dont la Gendarmerie nationale, la Protection civile et les associations activant dans ce domaine.

En outre, des actions de sensibilisation sur l'importance du respect du code de la route sont régulièrement organisées par le service de la Sécurité publique au profit des écoliers, étudiants, stagiaires des Centres de formation professionnelle et usagers de la route (automobilistes et motards), a-t-il rappelé.

Ouled Djellal: 3 morts et deux blessés dans un accident de la route à Sidi Khaled (Protection civile)

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et deux (2) autres ont été blessées dans un accident de la route survenu samedi, dans la commune Sidi Khaled (wilaya d'Ouled Djellal), a-t-on appris de la direction locale de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite à une collision entre 2 véhicules utilitaires suivie par un incendie sur le chemin de wilaya CW n° 60, précisément à la localité « Bir Annas » relevant de la commune de Sidi Khaled causant la mort de 3 personnes (calcinées) et des blessures à 2 autres, a déclaré à l'APS le chargé d'information et de communication auprès de cette direction, lieutenant Oussama Ben Bouzid. L'unité principale de la Protection civile d'Ouled Djellal est intervenue pour l'évacuation des victimes vers l'établissement public hospitalier (EPH) Ziane Achour, a ajouté la même source. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes et les circonstances de l'accident, a-t-on indiqué.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Oran: démantèlement d'un réseau criminel de narcotrafiquants et saisie de plus de 25.000 comprimés psychotropes (Sûreté de la wilaya)



Les services de police de la wilaya d'Oran ont démantelé un réseau criminel composé de six individus spécialisés dans le trafic de drogues et saisi plus de 25.000 comprimés psychotropes, a-t-on appris de ce corps de ce sécurité.

L'opération a été menée suite à des informations parvenues à la brigade de lutte contre les stupéfiants, selon lesquelles des individus stockaient et écoulaient des substances neuroleptiques prohibées dans les zones urbaines, a-t-on fait savoir de même source. Une enquête a été aussitôt diligentée par les mêmes services, a précisé la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de la wilaya. Suite à une période de surveillance et de filature et après avoir accompli toutes les procédures légales, les membres du réseau ont été arrêtés l'un après l'autre, indique-t-on.

Une quantité de 25.710 comprimés psychotropes ainsi qu'un véhicule utilisé pour le transport de ces substances ont été saisis lors de l'opération, selon la même source.

Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des membres du réseau, qui ont été déférés devant la justice pour détention, stockage, transport et trafic de substances psychotropes au sein d'un groupe criminel organisé, avec utilisation de véhicule, ainsi que pour atteinte à l'économie nationale et à la santé publique, selon la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya.

Oran: démantèlement d'un réseau criminel et saisie de près de 2,5 quintaux de kif traité (GN)

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) d'Oran ont démantelé un réseau criminel "dangerous" spécialisé dans le trafic de drogue, activant à travers plusieurs wilayas, avec la saisie de près de 2,5 quintaux de kif traité, indique, mardi, un communiqué des mêmes services.

"Dans le cadre des efforts continus de lutte contre la criminalité organisée, la Brigade de recherche et d'investigation de la GN de Bethioua, a procédé au démantèlement d'un réseau criminel dangereux activant à travers plusieurs wilayas, spécialisé dans le trafic de drogue, menaçant l'économie nationale et la santé publique", précise le communiqué.

Cette opération a été menée suite à l'exploitation d'informations sécuritaires parvenues aux services de la Brigade faisant état d'une tentative de passage d'une quantité de drogue à bord d'un tracteur avec remorque. Suite à quoi, les investigations menées ont conduit à l'arrestation du conducteur et à la saisie d'une quantité importante de drogues, les autres membres du réseau ayant également été identifiés", ajoute la même source.

L'opération s'est soldée par "l'arrestation de 7 personnes âgées entre 26 et 41 ans dont 3 reprises de justice ainsi que la saisie d'une quantité de kif traité de 2,25 quintaux, estimée à plus de 11,2 milliards de centimes, d'un tracteur avec remorque, de documents administratifs falsifiés, d'une somme d'argent estimée à 73.500 DA et de téléphones portables", selon la même source.

Après parachèvement des procédures légales, "les mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal d'Arzew pour détention, transfert, stockage et vente de stupéfiants dans le cadre d'un réseau criminel organisé, trafic de drogues, falsification de véhicules et de documents administratifs et blanchiment d'argent", conclut le communiqué.

GOUVERNEMENT

M. Attaf prend ses fonctions de ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines

M. Ahmed Attaf a pris, mardi à Alger, ses fonctions de ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, et présidé la cérémonie d'installation de Mme Selma Bakhta Mansouri, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines,

et de M. Sofiane Chaib, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger.

La cérémonie s'est déroulée au siège du ministère suite au remaniement du Gouvernement opéré, lundi, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.



Arkab prend ses fonctions de ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables

M. Mohamed Arkab a pris, mardi à Alger, ses fonctions de ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables et présidé la cérémonie d'installation de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Mme Karima Tafer et du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Noureddine Yassa. Intervenant suite au remaniement du Gouvernement opéré, lundi, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune,

la passation des pouvoirs entre M. Arkab et Mme Fazia Dahleb qui occupait le poste de ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, s'est déroulée au siège du ministère en présence de ses cadres, de ses responsables ainsi que des représentants des instances placées sous tutelle.

M. Arkab occupait le poste de ministre de l'Energie et des Mines avant le rattachement du secteur des Energies renouvelables à celui de l'Energie et des mines, en vertu du remaniement du Gouvernement.



Youcef Cherfa prend ses fonctions de ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche

M. Youcef Cherfa a pris, mardi à Alger, ses fonctions de ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, suite au remaniement du Gouvernement opéré lundi par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. La passation des pouvoirs entre M. Cherfa et M. Ahmed Badani, ancien ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, s'est déroulée en présence des cadres des secteurs de l'Agriculture et de la Pêche.

M. Cherfa a remercié le président de la République de lui avoir renouvelé sa confiance, soulignant que "cette confiance précieuse servira de force motrice pour la réalisation des objectifs fixés dans ce secteur stratégique".

Il a remercié également M. Badani pour les efforts déployés durant son mandat à la tête du secteur de la Pêche

et des Productions halieutiques.

M. Cherfa a mis l'accent sur les "défis majeurs à relever pour développer le secteur agricole, qui doit garantir la sécurité alimentaire", insistant sur "la nécessité d'unifier les efforts et d'œuvrer à concrétiser les engagements du président de la République visant à améliorer le niveau de vie des citoyens".

"Je suis convaincu que vous ne négligerez aucun effort pour atteindre les objectifs fixés, poursuivre le processus de développement et mettre en valeur le rôle vital que joue le secteur", a-t-il dit à l'adresse des cadres du secteur.

Pour sa part, M. Badani a remercié le président de la République pour la confiance placée en sa personne tout au long de son mandat à la tête du ministère de la Pêche et des Productions



halieutiques, mettant en avant les réalisations importantes accomplies par le secteur dans le cadre de la concrétisation des aspirations de ses professionnels et de sa contribution à la sécurité alimentaire.

M. Zerrouki prend ses fonctions à la tête du ministère de la Poste et des Télécommunications

M. Sid Ali Zerrouki, a pris, hier à Alger, ses fonctions à la tête du ministère de la Poste et des Télécommunications, en remplacement de M. Karim Bibi Triki, suite au remaniement du Gouvernement opéré, lundi, par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Dans une déclaration à cette occasion, le nouveau ministre a exprimé ses remerciements au Président de la République pour la confiance placée en lui, en le nommant à la tête de ce secteur, affirmant son engagement à travailler "sans relâche" au service de la patrie et des citoyens. Après avoir

salué les efforts consentis par M. Karim Bibi Triki, M. Zerrouki a souligné la nécessité de "coordonner les efforts et de travailler dans un cadre collectif afin de développer ce secteur important et fournir des services à la hauteur des aspirations des citoyens". De son côté, M. Bibi Triki a adressé ses remerciements au Président de la République pour lui avoir confié la gestion du secteur pendant plus de trois ans, souhaitant au nouveau ministre "réussite et succès dans sa mission, et de poursuivre le travail au service de la patrie et du citoyen".



Mme Mouloudji prend ses fonctions de ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme

Mme Soraya Mouloudji a pris, mardi à Alger, ses fonctions de ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, en remplacement de Mme Kaoutar Krikou, suite au remaniement du Gouvernement opéré lundi par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de passation de pouvoirs, Mme Mouloudji, qui était à la tête du ministère de la Culture et des Arts, a "adressé ses remerciements au président de la République

pour cette confiance renouvelée en sa personne et sa nomination à la tête d'un ministère aussi important". Dans ce cadre, elle a rappelé que "le développement social figure parmi les priorités du programme du président de la République, qui place le citoyen, particulièrement les catégories vulnérables, au cœur des préoccupations de l'Etat". Mme Krikou a, elle aussi, adressé ses remerciements au président de la République pour la confiance renouvelée en sa personne et sa nomination en tant que ministre des Relations avec le Parlement, sou-



haitant à Mme Mouloudji plein succès dans ses nouvelles fonctions.

M. Meziane prend ses fonctions à la tête du ministère de la Communication



M. Meziane a pris, mardi à Alger, ses fonctions à la tête du ministère de la Communication, en remplacement de M. Mohamed Laagab, et, suite au remaniement du Gouvernement opéré, lundi, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Lors de la cérémonie de passation des pouvoirs, M. Meziane a exprimé sa profonde gratitude au président de la République pour la confiance qu'il a placée en sa personne pour occuper ce poste dans ces circonstances "particulières" afin de contribuer, a-t-il dit, par "des efforts inlassables à permettre au secteur médiatique national de réaliser des avancées qualitatives supplémentaires pour être à la hauteur de la réputation et de la position de l'Algérie au niveau international, ainsi que de ses valeurs culturelles, son poids et ses aspirations".

Le ministre de la Communication a affirmé que l'une des premières actions qu'il prendra aura pour objectif d'ouvrir à promouvoir le secteur médiatique, tous organes confondus, aux plus hauts niveaux, soulignant que le service du citoyen est "la boussole qui nous guide".

Après l'analyse, l'évaluation, la réflexion et la prospection, nous lancerons les chantiers nécessaires afin de les transformer en plans d'action conformes aux dimensions politiques de ce secteur stratégique", a-t-il poursuivi. Pour M. Meziane, "les transformations qualitatives que connaît l'Algérie nous incitent à faire preuve de vigilance et à s'imprégner des valeurs nationales en toutes circonstances", se disant convaincu que la situation actuelle "exige de nous une plus grande mobilisation pour contribuer au processus de développement et garantir le service public du secteur médiatique national". "Ces valeurs auxquelles nous croyons reflètent le parcours historique du secteur médiatique national", a-t-il soutenu. De son côté, M. Laagab a félicité le nouveau ministre de la Communication, lui souhaitant succès dans ses fonctions.

Mme Meddahi prend ses fonctions à la tête du ministère du Tourisme et des Métiers de l'artisanat



Mme Houria Meddahi a pris, hier à Alger, ses fonctions à la tête du ministère du Tourisme et des Métiers de l'artisanat, en remplacement de M. Mokhtar Didouche, suite au remaniement du gouvernement opéré, lundi, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. S'exprimant lors de la cérémonie de passation de pouvoirs, Mme Meddahi a fait part de ses remerciements et de sa gratitude au président de la République pour l'avoir nommée ministre du Tourisme et des Métiers de l'artisanat, affirmant qu'elle "ne ménera aucun effort pour promouvoir ce secteur vital et présenter la meilleure image de notre pays".

Le secteur du tourisme, a-t-elle dit, "est une alternative économique", d'autant que "notre pays dispose de toutes les ressources naturelles, patrimoniales et historiques, lui permettant d'être une destination touristique par excellence". Mme Meddahi a salué les efforts de l'ancien ministre, Mokhtar Didouche, pour le développement et la promotion du secteur.

GOUVERNEMENT

M. Yacine El-Mahdi Oualid prend ses fonctions de ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels



M. Yacine El-Mahdi Oualid a pris, mardi à Alger, ses fonctions de ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, en remplacement de M. Yacine Mirabi, suite au remaniement du Gouvernement opéré lundi par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Lors de la cérémonie de passation de pouvoirs, qui s'est déroulée au siège du ministère, M. Oualid a exprimé ses remerciements au président de la République pour la confiance placée en lui, en le nommant à la tête de ce ministère, saluant les efforts de son prédécesseur pour la promotion du secteur et l'ouverture de perspectives aux apprenants dans les différents centres et instituts de formation.

L'Algérie est aujourd'hui orientée vers la construction d'une économie forte et prospère et l'ouverture de différents domaines pour l'autonomisation des jeunes", a-t-il ajouté soulignant qu'"avec le concours des cadres du secteur, la formation et l'enseignement professionnels seront un moteur pour les différentes réformes, et permettront d'assurer une main d'œuvre qualifiée, et de promouvoir la culture de l'entrepreneuriat au niveau des centres".

Pour sa part, M. Mirabi a félicité son successeur, lui souhaitant "plein succès dans la poursuite de ce processus", visant à relier le secteur de la formation professionnelle au développement global dans toutes ses dimensions économique, éducative et sociale.

M. Mohamed Seghir Saâdaoui prend ses fonctions à la tête du ministère de l'Education nationale



M. Mohamed Seghir Saâdaoui a pris, mardi à Alger, ses fonctions de ministre de l'Education nationale, en remplacement de M. Abdelhakim Belaabed, suite au remaniement du Gouvernement opéré, lundi, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de passation de pouvoirs, M. Saâdaoui a exprimé ses sincères remerciements au président de la République pour la confiance placée en sa personne "pour veiller à la gestion de ce secteur important et sensible".

Le nouveau ministre a assuré qu'il œuvrera "avec le concours de la famille éducative et toute sa composante pour apaiser les difficultés auxquelles le secteur est confronté", tout en souhaitant que "les choses se déroulent dans les meilleures conditions pour réaliser les meilleurs résultats". Il a également salué les efforts consentis par M. Belaabed, au profit du secteur de l'éducation et de la famille éducative.

M. Sayoud prend ses fonctions à la tête du ministère des Transports

M. Saïd Sayoud a pris, lundi à Alger, ses fonctions à la tête du ministère des Transports, en remplacement de M. El Habib Zahana, suite au remaniement du Gouvernement opéré, lundi, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Lors de la cérémonie de passation de pouvoirs, qui s'est déroulée au siège du ministère, M. Sayoud a exprimé sa gratitude au président de la République pour la confiance placée en sa personne, soulignant l'importance du secteur des Transports dans la vie économique et sociale du pays.

Affirmant son engagement à poursuivre les efforts déployés dans le secteur qui connaît "un bond qualitatif riche en réalisations", M. Sayoud a mis l'accent sur "l'impérative mobilisation" pour continuer à travailler à tous les niveaux en vue de promouvoir davantage ce secteur.

Le ministre a appelé les cadres et les

fonctionnaires du ministère ainsi que les établissements sous tutelle à "travailler sans relâche et à s'engager dans une nouvelle démarche reposant sur des mécanismes de gestion modernes", s'engageant "à ne ménager aucun effort et à associer toutes les compétences sans exclusion, en vue d'atteindre de meilleurs niveaux pour édifier une Algérie victorieuse".

De son côté, M. Zahana a évoqué "les opportunités et les défis" auxquels est confronté le secteur des Transports en Algérie, saluant, à cette occasion, "la compétence et l'expérience" du nouveau ministre qui permettront au secteur de "réaliser les objectifs fixés".

Pour rappel, M. Sayoud avait occupé plusieurs postes, notamment cadre central au ministère de l'Habitat, directeur général de plusieurs offices de promotion et de gestion immobilière, notamment dans les wilayas d'Alger et de Blida, puis



wali délégué de la circonscription administrative d'Hussein Dey.

Avant d'être nommé ministre des Transports, M. Sayoud était wali d'Oran depuis 2021, muté de la wilaya de Saïda où il avait occupé le même poste.

M. Ouadah prend ses fonctions à la tête du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises

M. Noureddine Ouadah a pris, mardi à Alger, ses fonctions de ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, en remplacement de M. Yacine El-Mahdi Oualid, et ce suite au remaniement du Gouvernement opéré, lundi, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

La cérémonie de passation de pouvoirs s'est déroulée au siège du ministère, entre M. El-Mahdi Oualid et M. Ouadah, qui occupait auparavant le poste de directeur des startups et des structures d'appui au sein du même ministère.

A cette occasion, M. Ouadah a exprimé sa gratitude et ses remerciements pour la confiance que le président de la République a placée en sa personne, soulignant que le ministère œuvrera à "faire de l'Algérie un leader africain dans le domaine de l'économie de la connaissance, des

start-up et des micro-entreprises", et ce grâce à "la conjugaison des efforts de tous les opérateurs et des autres secteurs pour atteindre cet objectif".

Pour sa part, M. Oualid, nommé ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a adressé ses remerciements au président de la République pour la confiance qu'il a placée en sa personne pour être à la tête du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, exprimant sa "fierté" des réalisations accomplies par le ministère jusqu'à ce jour et souhaitant voir "le secteur franchir une nouvelle étape sous la direction du nouveau ministre".

Né en 1978 à Alger, M. Noureddine Ouadah est titulaire d'un doctorat en génie électrique et informatique de l'Ecole nationale polytechnique d'Alger.



Après un parcours académique en tant qu'enseignant universitaire et chercheur, il a rejoint le ministère en 2020, où il a occupé plusieurs postes et responsabilités.

M. Ballalou prend ses fonctions de ministre de la Culture et des Arts

M. Zouhir Ballalou a pris, mardi, ses fonctions de ministre de la Culture et des Arts, en remplacement de Mme Soraya Mouloudji, suite au remaniement du Gouvernement opéré lundi par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Lors de la cérémonie de passation de pouvoirs, qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de ses cadres, M. Ballalou a adressé ses remerciements et exprimé sa gratitude pour la confiance placée en lui par la président de la République, assurant qu'il ne ménagera aucun effort pour développer ce secteur important, au moment où l'Algérie connaît une dynamique positive.

M. Ballalou a promis d'assurer un climat favorable aux intellectuels, artistes et acteurs dans divers domaines de la culture et des arts et de "leur accorder un intérêt particulier pour qu'ils puissent déployer leurs talents et représenter au mieux l'Algérie aux niveaux local, national et international". "Le ministère doit être un

rempart de la souveraineté culturelle de l'Algérie et un gardien fidèle de sa sécurité culturelle, artistique et intellectuelle", a-t-il insisté, appelant les cadres du ministère à travailler avec dévouement aux côtés de toutes les parties prenantes pour préserver le patrimoine culturel matériel et immatériel de l'Algérie, le protéger contre toutes formes de négligence, de pillage et d'usurpation et veiller à l'intégrer dans la dynamique de développement. Pour sa part, Mme Mouloudji a remercié le président de la République d'avoir renouvelé sa confiance en sa personne en lui confiant la gestion du secteur de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

M. Ballalou, qui est architecte des biens culturels, a occupé plusieurs postes au cours de son parcours professionnel. Il a été Secrétaire général au ministère de la Culture et des Arts en 2023. Il a occupé également le poste de directeur du programme de sauvegarde du patrimoine



culturel algérien dans le cadre du partenariat avec l'Union européenne (UE) et celui de coordinateur de projets en Algérie avec l'ONU et l'UNESCO.

Il a aussi supervisé des études et des projets dans le domaine du patrimoine dans la wilaya de Ghardaïa.

Mme Djilali prend ses fonctions de ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie

Mme Nadjiba Djilali a pris, mardi, ses fonctions de ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, en remplacement de Mme Fazia Dahleb qui occupait le poste de ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables et ce, suite au remaniement du gouvernement opéré lundi par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Lors de la cérémonie de passation de pouvoirs, qui s'est déroulée au siège du ministère en présence des cadres centraux et des responsables des institutions sous tutelle, Mme Djilali a présenté ses remerciements au président de la République pour la confiance placée en sa

personne pour diriger ce secteur, lié directement au citoyen et à l'amélioration de son cadre de vie.

A cette occasion, la nouvelle ministre a souligné l'importance de conjuguer les efforts et d'associer le citoyen et la société civile à la réalisation des objectifs du secteur, conformément aux orientations du président de la République.

Diplômée en droits, avocate et élue au niveau de la commune de Sidi M'hamed, Mme Djilali est la première femme à avoir occupé le poste de présidente de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) d'Alger depuis l'indépendance.

APS



PARLEMENT

Nouveau projet de loi sur la gestion des déchets: les députés appellent à accélérer la transition vers une nouvelle vision

Plusieurs membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont appelé, lundi, à accélérer la transition vers la nouvelle vision apportée par le nouveau projet de loi sur la gestion des déchets, pour promouvoir l'activité et lancer des investissements dans le domaine de l'économie circulaire.

Les députés sont intervenus lors d'une plénière de l'APN, consacrée à la présentation et au débat du projet de loi modifiant et complétant la loi 01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, présidée par le vice-président de l'Assemblée, Zouhaier Nasri, en présence de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

A cette occasion, plusieurs députés ont souligné l'importance des amendements proposés dans le cadre du projet de loi, insistant sur la réunion des conditions propices et les ressources humaines et matérielles nécessaires pour concrétiser la vision apportée par ce texte visant la construction d'une économie verte à travers la valorisation et le recyclage des déchets.

Ils ont en outre appelé à associer les centres de recherche universitaires à l'effet de développer le concept de l'économie circulaire, d'ouvrir le secteur de la collecte des déchets au privé, et de moderniser le processus de valorisation des déchets par la création de plateformes numériques.

A ce propos, le député du Parti du Front de libération nationale (FLN), Yagoubi Benamar a affirmé l'importance de la vision apportée par le projet de loi, qui vise à bâtir une économie verte et à préserver la santé publique, relevant dans ce cadre la nécessité d'impliquer le secteur privé pour atteindre cet objectif.

Il a également estimé que la concrétisation de ce projet de loi nécessiterait la mise en place de mesures pratiques et des plans au niveau des communes en vue d'une collecte régulière des déchets, en sus de l'élaboration d'un plan national global pour le traitement des eaux usées.

De son côté, le député du Rassemblement national démocratique (RND), Sofiane Faid a salué l'importance accordée à l'économie circulaire dans le projet de loi, soulignant son rôle dans la création de la richesse et de l'emploi, tout en contribuant à l'élimination de la pollution.

"Nous partageons cette orientation du Gouvernement, car les études indi-



quent que l'économie circulaire mondiale atteindra plus de 4.000 trillions usd et crée plus de six (6) millions d'emplois directs et indirects d'ici 2030", soutient le membre de l'APN.

Pour le même groupe parlementaire, le député Halim Bencharif a appelé à encourager l'investissement dans le domaine de gestion des déchets et à permettre aux communes de créer "des décharges régulières".

De son côté, le député Messaoud Zerfaoui du Mouvement de la société pour la paix (MSP), a indiqué que le nouveau texte apporte plusieurs articles positifs, mettant en avant l'importance d'assurer tous les moyens humains et matériels, en vue de concrétiser le nouveau projet de loi sur la gestion des déchets, appelant, par ailleurs, à "la réactivation du Fonds national de l'environnement", dans le but de contribuer au financement des projets d'investissement relatifs au recyclage des déchets.

Avant l'entame de la séance de débat, la commission de l'agriculture et de la pêche et de la protection de l'environnement de l'APN a affirmé dans son rapport préliminaire sur le projet de loi présenté par Mme Dahleb, que "conformément à la vision adoptée par les Hautes autorités dans le cadre de la diversification économique et du renforcement des investissements efficients, l'Algérie mise sur la relance

d'importants investissements en matière d'économie circulaire génératrice de la richesse, en vue de concrétiser la protection de l'environnement, en application des engagements internes et externes de l'Algérie mais aussi pour réaliser des recettes financières supplémentaires".

Selon ladite Commission, cet enjeu était à l'origine de la révision de la loi relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, dans le but d'introduire le principe de l'économie circulaire et d'adapter et de gérer les infrastructures, en adéquation avec les nouvelles exigences socio-économiques et environnementales, relevant qu'il était désormais possible d'ériger ce domaine en secteur génératrice de richesse.

La même Commission a également mis en avant la nécessité d'introduire de nouveaux concepts dans le modèle économique en Algérie pour être au diapason des objectifs du développement durable (ODD) relatif à l'environnement. Estimant que cycle de l'économie circulaire ne saurait être complet qu'à travers le tri correct des déchets avant leur recyclage et intégration dans de nouveaux produits, ladite Commission a souligné que le projet de loi relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets interviennent en vue de consacrer le principe de l'économie circulaire.

IL EFFECTUE DES VISITES SUR LES GRANDS CHANTIERS Le nouveau wali de Tizi Ouzou à l'épreuve de terrain

Samy Amrane

À peine installé, le nouveau wali de Tizi Ouzou, Aboubakr Seddik Boucetta entame des visites sur le terrain afin de s'enquérir de l'état d'avancement des projets publics alloués à la wilaya de Tizi Ouzou.

Accompagné des membres de l'exécutif, le nouveau magistrat de la wilaya s'est rendu au chantier du nouveau CHU de Tizi Ouzou où il a inspecté le taux d'avancement du projet. Il s'agit d'un deuxième centre hospitalo universitaire d'une capacité de 500 lits, dont le premier la livraison attendra grandement la charge sur celui de la ville comme il sera une référence régionale en matière des soins de santé.

Plusieurs services sont pré-



vus au niveau du CHU afin d'offrir une bonne prise en charge.

Il faut rappeler que ce projet a été déjà gelé après les restrictions d'austérité venues après la chute des prix de pétrole. Toutefois, il a été relancé au grand bonheur de la loca-

lité de Tizi Ouzou et ses environs. Dans le cadre de ses sorties sur le terrain, le wali de Tizi Ouzou s'est rendu, à la zone d'activités de Souamâa où il a discuté avec les élus locaux sur les possibilités d'investissement. Il s'est également rendu au chantier

de la pénétrante avec l'autoroute Est-Ouest qui connaît un retard énorme dans la réalisation. Rappelons que lors de son installation à Tizi Ouzou, il y a dix jours, M. Boucetta avait souligné l'important du développement local.

Il s'est aussi déplacé au Centre centres d'enfouissement technique car, faut-il le dire, que la propriété, la gestion et le recyclage des déchets. Ainsi, le nouveau wali de Tizi Ouzou veut insuffler une dynamique dans tous les projets touchant à tous les domaines de la vie quotidienne des citoyens.

« Le travail de terrain se poursuit en collaboration avec les élus et la société civile », a-t-il déclaré. Notons que grands chantier attendent le nouveau wali de Tizi Ouzou.

ENTREPRENEURIAT

Le CREA se félicite des moyens assurés par l'Etat pour soutenir les jeunes entrepreneurs (Moula)



Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a affirmé, lundi à Alger, que l'Etat a assuré tous les moyens nécessaires aux jeunes entrepreneurs pour leur permettre de réaliser leurs objectifs, invitant ces derniers à saisir les opportunités offertes dans le domaine de l'entrepreneuriat en vigueur.

Intervenant à l'ouverture de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat en Algérie (18-24 novembre) au Centre international de conférences (CIC) Abdellatif Rahal (Alger), M. Moula a invité "tous les porteurs d'entreprises et d'idées à vocation industrielle à se rapprocher du Conseil pour initier un parcours opérationnel efficace".

Il a affirmé que la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat "est une occasion importante pour les jeunes afin d'acquérir des outils et des connaissances leur permettant de transformer leurs idées en projets, voire un vecteur d'innovation et de croissance".

Plus d'un million de participants, dont des entrepreneurs, des porteurs de projets, des étudiants universitaires et des bénéficiaires des programmes consacrés par l'Etat au domaine de l'entrepreneuriat prennent part à l'événement, organisé par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, en collaboration avec les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le CREA et le Réseau global pour l'entrepreneuriat (Global entrepreneurship network - GEN) à travers les différentes wilaya.

Cet événement tend à créer des espaces d'échange de connaissances, où les entrepreneurs peuvent échanger les idées et les expertises, contribuant ainsi à la formation d'un réseau national solide en vue de faire face aux défis et de mener à bien leurs projets.

Cette manifestation portera l'accent également sur le développement des compétences entrepreneuriales des jeunes et des étudiants, en mettant à leur disposition des formations leur permettant d'acquérir les outils nécessaires pour transformer leurs idées en projets réussis.

La Semaine mondiale de l'entrepreneuriat sera également l'occasion d'évoquer les succès-stories en Algérie, afin de créer des modèles à suivre pour ceux qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat à l'avenir.

L'ouverture de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat en Algérie, qui a vu la présence d'un nombre de ministres, a été marquée par une allocution du président de la République, lue son nom par le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Yacine Oualid.

L'Algérie entend s'ériger en "pôle africain" en matière de technologie et d'innovation, grâce à la dynamique des start-up, a affirmé le président de la République, annonçant l'organisation d'un concours national des meilleures start-up "pour honorer les réalisations des jeunes dans l'Algérie nouvelle".

aps

ENERGIE

Sonatrach et Sonelgaz participent à la Semaine européenne de l'hydrogène à Bruxelles

Le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, et le PDG de Sonelgaz, Mourad Adjali, participent aux activités de la Semaine européenne de l'hydrogène, dont le coup d'envoi a été donné lundi à Bruxelles.

La participation du groupe Sonatrach vise à "renforcer la coopération avec les partenaires internationaux et à échanger des expériences et des connaissances en matière de technologies de l'hydrogène, à même de contribuer à l'accélération de la transition énergétique et la réalisation du développement durable", indique un communiqué du groupe public.

Cette participation reflète également l'engagement de Sonatrach à investir dans l'industrie de l'hydrogène dans le cadre de sa stratégie visant à renforcer la place des énergies renouvelables dans son mix énergétique et à réduire son empreinte carbone, selon le communiqué.

Par ailleurs, Sonelgaz a indiqué, dans son communiqué, que sa participation à cet événement représente "une étape stratégique importante dans les efforts de l'Algérie pour opérer une transition vers les énergies propres et renforcer la coopération internationale dans le domaine des énergies renouvelables".

Par sa présence à cet événement régional, Sonelgaz entend réaffirmer son rôle de leader dans le secteur de l'énergie et mettre en lumière ses projets en cours dans le domaine des énergies renouvelables et de l'hydrogène, ajoute-t-on de même source.

Lors des sessions de ce forum, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab est intervenu par visioconférence pour présenter un exposé global sur la stratégie de l'Algérie dans le développement du secteur de l'hydrogène, mettant en lumière les vastes potentialités de l'Algérie en la matière.

L'Algérie aspire à jouer un rôle pionnier dans la production de l'hydrogène vert en s'appuyant sur ses vastes ressources en énergies renouvelables et sur sa position stratégique, qui en fait un partenaire clé pour approvisionner le marché européen en cette énergie propre, souligne le ministre.

La Semaine européenne de l'hydrogène est le principal événement annuel dédié aux technologies de l'hydrogène, et rassemble des acteurs internationaux majeurs, des décideurs et des parties prenantes du secteur. Cet événement, qui se poursuivra jusqu'au 22 novembre courant, compte plus de 200 intervenants et propose plus de 25 séances-débats abordant les évolutions de l'industrie de l'hydrogène, les innovations techniques et les perspectives futures de cette énergie propre.

Cette session met l'accent sur le rôle vital de l'hydrogène dans la transition énergétique mondiale, tout en passant en revue les défis liés à la décarbonisation dans divers secteurs et sa contribution à la réduction des émissions de carbone.

L'ALGÉRIE CÉLÈBRE LA SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENEURIAT Focaliser sur les initiatives des jeunes pour une économie durable

Les activités de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat ont débuté, lundi à Alger, dans le cadre des efforts visant à encourager les jeunes à lancer leurs propres projets, à promouvoir la culture de l'entrepreneuriat et à mettre en avant son rôle pivot dans la construction d'une économie durable.

Cette manifestation, qui s'étalera jusqu'au 24 novembre, connaît une large participation, avec plus d'un million de participants attendus, notamment des entrepreneurs, des porteurs de projets, des étudiants universitaires, ainsi que les bénéficiaires des programmes de soutien assurés par l'Etat dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Lors de la cérémonie d'ouverture de la semaine au Centre International des Conférences (CIC) à Alger, le président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, a appelé, dans une allocution lue en son nom par le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, "à continuer à saisir les opportunités offertes dans notre pays, en bravant les difficultés par la persévérance et la détermination", exprimant sa conviction que "la réalisation de l'essor économique escompté passe par la confiance de l'Etat en ses jeunes et en leurs capacités à être acteurs du changement et parties prenantes du développement national".

Le président de la République a affirmé que l'organisation de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat "avec la participation de plus d'un million de jeunes à travers tout le pays témoigne de la confiance des jeunes en la volonté politique sincère et pragmatique de soutenir le monde de l'entrepre-

ENERGIE ET MINES

Arkab passe en revue les axes stratégiques du secteur

M. Mohamed Arkab, qui a pris ses fonctions, mardi, en tant que ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, suite au remaniement du Gouvernement opéré lundi par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant les axes stratégiques du secteur.

Après la cérémonie de prise de fonctions au siège du ministère, M. Arkab a exprimé sa profonde gratitude au président de la République pour la confiance renouvelée, en lui confiant le portefeuille des énergies renouvelables, rattaché au ministère de l'Energie et des Mines.

Il s'est engagé à poursuivre la mise en œuvre de la stratégie nationale définie par le président de la République, soulignant qu'elle "s'est concrétisée à travers les grands projets stratégiques, initiés selon une vision claire visant essentiellement à construire un avenir énergétique durable, prospère et accessible à tous les Algériens".

Pour ce qui est des priorités du secteur, le ministre a précisé qu'elles incluent le développement des hydrocarbures et du gaz naturel, affirmant que "le gaz naturel restera une ressource stratégique accompagnant la transition énergétique", et que "l'Algérie continuera de renforcer ses capacités de production de gaz naturel".

Des efforts seront également consacrés à l'amélioration d'utilisation du gaz naturel et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de méthane, tout en "maintenant le rôle de l'Algérie comme fournisseur clé de gaz sur la scène internationale et en attirant les investissements étrangers dans ce secteur", a indiqué le ministre, qui a rappelé qu'une



série d'appels d'offres a été lancée pour les cinq prochaines années afin d'attirer des investisseurs dans l'exploration et le développement de la production de gaz et de pétrole.

L'autre axe stratégique concerne le développement des énergies nouvelles et renouvelables, notamment l'hydrogène vert.

À ce propos, le ministre a affirmé que les énergies renouvelables restent une priorité nationale et que le programme national dédié à ces énergies sera poursuivi, avec l'adoption d'un programme de maîtrise et de rationalisation énergétique.

Il a en outre souligné les efforts consentis en matière d'hydrogène vert à travers des projets pilotes comme ceux d'Arzew et de Hassi Messaoud.

L'Algérie ambitionne d'exporter 40 térawatt heures (près de 2 millions de tonnes) d'hydrogène et ses dérivés.

En ce qui concerne le secteur minier, M. Arkab a précisé que l'accent sera mis sur la poursuite des grands projets, tels que le

projet de fer de Gara Djebilet, le projet de phosphate à Tébessa et Souk Ahras, ainsi que le projet de zinc Oued Amizour. Le dessalement de l'eau de mer constitue également une priorité du secteur afin de garantir la sécurité hydrique.

De nouvelles stations de dessalement seront réalisées pour répondre à la demande croissante en eau potable, a-t-il dit, affirmant que les travaux des cinq grandes stations de dessalement, d'une capacité de 300.000 m3 par jour chacune, sont "à un stade très avancé".

Pour ce qui est des efforts consentis en matière d'hydrogène vert à travers des projets pilotes comme ceux d'Arzew et de Hassi Messaoud. L'Algérie ambitionne d'exporter 40 térawatt heures (près de 2 millions de tonnes) d'hydrogène et ses dérivés. En ce qui concerne le secteur minier, M. Arkab a précisé que l'accent sera mis sur la poursuite des grands projets, tels que le

des secrétaires d'Etat auprès du ministre de l'Energie, à savoir Mme Karima Tafer, chargée des Mines, et M. Nouredine Yassaa, chargé des Energies renouvelables. M. Arkab a indiqué que cette "nouvelle organisation du secteur opérée par le président de la République témoigne indéniablement de son engagement ferme à soutenir une stratégie énergétique nationale ambitieuse visant à garantir notre sécurité énergétique, diversifier nos ressources et renforcer un développement durable et inclusif".

Et de poursuivre que Mme Tafer aura pour mission l'optimisation de l'exploration et de l'exploitation des ressources minérales, ainsi que la promotion de l'investissement dans ce domaine en assurant le strict respect des normes environnementales et sociales.

Concernant les énergies renouvelables, M. Arkab a rappelé le rôle pivot de ce secteur dans la transition énergétique, relevant que la contribution de M. Yassaa sera essentielle, notamment en matière de développement de l'hydrogène vert pour faire de l'Algérie un acteur régional majeur en la matière. De leurs côtés, Mme Tafer et M. Yassaa ont réaffirmé leur volonté à concrétiser les engagements du président de la République quant aux missions qui leur ont été confiées et à mettre en œuvre la stratégie tracée, tout en le remerciant pour la confiance placée en eux.

neurat et des start-up, en vue de répondre aux nouveaux défis économiques".

Pour le Président de la République, cet événement est l'occasion "de célébrer l'esprit entrepreneurial et de soutenir la créativité et l'innovation chez les jeunes pleinement engagés dans la dynamique de notre pays pour l'établissement d'une économie diversifiée, ouverte et durable".

Le président de la République a annoncé, à cette occasion, l'organisation d'un concours national des meilleures start-up pour honorer les réalisations des jeunes dans l'Algérie nouvelle où les ambitions peuvent se concrétiser".

Pour sa part, le directeur général de l'accélérateur de Start-up "Algérie Venture", Sidali Zerrouki, a insisté sur la nécessité de renforcer l'esprit entrepreneurial en Algérie, estimant que cette culture doit devenir la première option des jeunes, une fois leurs diplômes en poche.

M. Zerrouki a souligné la nécessité d'augmenter la part des entrepreneurs en Algérie où l'on compte actuellement 7,8 entreprises pour 10.000 personnes à l'échelle nationale, en mettant davantage en lumière les avantages économiques qu'offre l'Etat pour soutenir l'entrepreneuriat et en élargissant les mesures préférentielles favorisant la création des projets.

Concernant le programme de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat en Algérie, il a fait savoir que chaque journée sera consacrée à l'étude et au débat d'un thème.

La deuxième journée sera consacrée à la formation sur l'innovation et la transition numérique et la troisième aux in-

cubateurs et plans d'investissement.

Une autre journée sera dédiée au renforcement des compétences des entrepreneurs en matière de marketing et de création d'entreprises, suivie d'une autre réservée aux fonds de soutien aux entreprises et à la présentation des projets.

La clôture de l'événement sera marquée par des cérémonies de distinction des lauréats des concours.

Cette manifestation vise à former près de d'un million de jeunes dans divers aspects de l'entrepreneuriat.

Lors de la première édition en 2022, 110.000 participants avaient été formés, contre 700.000 participants lors de la deuxième édition en 2023.

De son côté, Kamel Moula, président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a insisté sur le rôle central de l'entrepreneuriat dans le développement de tous les secteurs économiques, particulièrement dans le domaine industriel.

Il a affirmé que l'Algérie ne peut se contenter du secteur des services pour réaliser la croissance économique.

Il est impératif d'encourager l'entrepreneuriat industriel qui, a-t-il dit, constitue un pilier essentiel pour réaliser la diversification économique et réduire la dépendance aux secteurs traditionnels. M. Moula a appelé les entrepreneurs porteurs d'idées novatrices dans le domaine industriel à se rapprocher du Conseil pour mettre en place un plan d'action et partant créer des projets industriels à même de dynamiser l'économie nationale.

SOMMET DU G20 AU BRÉSIL

Les dirigeants réaffirment leur engagement en faveur du multilatéralisme

Les dirigeants du G20 ont réaffirmé leur engagement en faveur du multilatéralisme et se sont engagés à réformer le système de gouvernance mondiale, selon la Déclaration des dirigeants du G20 de Rio de Janeiro, publiée hier.

Les dirigeants se sont engagés à œuvrer en faveur d'un système multilatéral revigoré et renforcé, ancré dans les objectifs et les principes de la charte des Nations Unies et du droit international, avec des institutions renouvelées et une gouvernance réformée plus représentative et plus efficace, selon la Déclaration, reprise par des médias.

Ils se sont également engagés à réformer le Conseil de sécurité des Nations Unies par le biais d'une réforme transformatrice qui l'aligne sur les réalités et les exigences du 21^e siècle, et le rend "plus représentatif, plus inclusif et plus efficace".

Le Sommet de deux jours de ce forum intergouvernemental qui regroupe les plus grandes économies mondiales, a été organisé les 18 et 19



novembre à Rio de Janeiro par la présidence brésilienne du G20, sous le

signe "Construire un monde juste et une planète durable".

CHANGES

Le dollar se renforce face aux autres monnaies

Le dollar continue sa course mardi, porté par les perspectives de politiques inflationnistes du président américain élu Donald Trump, qui doit être investi le 20 janvier prochain.

La devise américaine grimpe de 0,44% contre l'euro, à 1,0552 dollar, et avance de 0,34% face à la livre, à 1,2634 dollar.

Après un petit déclin la veille, le billet vert prend de l'allant mardi, alors que la probabilité d'une baisse des taux de la Réserve fédérale (Fed) lors de sa prochaine réunion des 17 et 18



décembre s'atténue, soulignent des analystes.

"Les marchés considè-

savoir "les droits de douane plus élevés et le durcissement de l'immigration, comme inflationnistes", relèvent les analystes.

Ces politiques "pourraient ainsi entraver les baisses de taux de la Fed à un moment où une série de données économiques solides restreint déjà les marges de manœuvre" de la banque centrale américaine. En zone euro, l'inflation s'est affichée mardi à 2% sur un an en octobre, conforme aux attentes, ce qui n'a pas entravé la baisse de l'euro.

MARCHÉS BOURSIERS

La Bourse de Paris finit sans direction nette

La Bourse de Paris a terminé lundi sans direction nette, prenant une pause après plusieurs séances agitées depuis l'élection présidentielle aux Etats-Unis, dans l'attente des résultats du géant technologique américain Nvidia au milieu de la semaine. L'indice vedette CAC 40 a pris 0,2%, à 7.278,23 points, soit une hausse de 8,60 points. Vendredi, il s'était replié de 0,58%, refroidi par le ton musclé adopté récemment par la

banque centrale américaine (Fed) au sujet de l'inflation aux Etats-Unis. La publication mercredi des résultats du géant américain des semi-conducteurs Nvidia retiendra l'attention, dans la mesure où le groupe est devenu début novembre la première capitalisation mondiale, affichant une capitalisation d'environ 3.480 milliards de dollars, devant Apple et ses 3.400 milliards de dollars. En Europe, quelques indicateurs seule-

ment sont attendus, dont la publication mardi de l'indice des prix à la consommation pour octobre en zone euro (consolidé), avant ceux du Royaume-Uni et de l'Allemagne mercredi. Dans ce contexte, le rendement de l'obligation allemande à dix ans, référente en Europe, atteignait 2,37% vers 17H20 GMT, contre 2,35% la veille. Son équivalent français se hissait à 3,10%, contre 3,08%.

Wall Street termine dispersée

La Bourse de New York a clôturé en ordre dispersé lundi, les investisseurs cherchant à se positionner après une séquence post-

électorale agitée, tout en gardant une position attentiste avant la publication mercredi des résultats du géant des semi-conduc-

teurs Nvidia. Le Dow Jones a abandonné 0,13%, tandis que l'indice Nasdaq a gagné 0,60% et l'indice élargi S&P 500 0,39%. Sur

le marché obligataire, le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans est ressorti à 4,42%, contre 4,44% vendredi en clôture.

Les marchés attentistes avant les résultats du mastodonte Nvidia

Les Bourses mondiales ont évolué en ordre dispersé lundi, avant la publication mercredi des résultats du géant technologique américain Nvidia, première capitalisation mondiale, tout en gardant un œil sur les nominations du futur gouvernement de Donald Trump.

A la clôture en Europe, Francfort (-0,11%) et Paris (+0,12%) sont restés proches de l'équilibre.

Londres a pris 0,57%. Milan a nettement reculé de

1,27%. A Wall Street, le Dow Jones a abandonné 0,13%, tandis que l'indice Nasdaq a gagné 0,60% et l'indice élargi S&P 500 0,39%. Dans ce contexte, le billet vert reculait (-0,48%) vers 19H40 GMT face à la monnaie unique, à 1,0591 dollar pour un euro, après avoir fortement grimpé ces deux dernières semaines. Le bitcoin s'échangeait lui à 91.232 dollars, après s'être envolé de plus de 17% au cours de la semaine précédente, porté par le programme

de libéralisation du secteur de Donald Trump. Les cours du pétrole ont terminé en forte hausse lundi, aiguillonnés notamment par un arrêt du principal champ norvégien. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier est monté de 3,18%, pour clôturer à 73,30 dollars. Son équivalent américain, le West Texas Intermediate (WTI) avec échéance en décembre, a lui grimpé de 3,19%, à 69,16 dollars.

Les marchés asiatiques portés par la hausse des actions américaines

Les places asiatiques progressent mardi en milieu de journée, inspirées par le mouvement haussier de la tech la veille à la Bourse de New York tout en observant une certaine prudence avant l'annonce des résultats de l'américain Nvidia.

Sur la place nippone, l'indice vedette Nikkei a terminé les échanges matinaux en hausse de 0,55% à 38.429,37 points, l'indice élargi Topix gagnant 0,47% à 2.704,47 points. Le rebond de l'indice Nasdaq à la Bourse de New York profitait notamment à certaines valeurs japonaises liées aux semi-conducteurs: Advantest gagnait

4,17% et Sumco 0,51%. Tokyo Electron restait à l'équilibre (+0,02%). Les marchés japonais tempèrent cependant leur entrain avant l'annonce mercredi des résultats du géant américain des semi-conducteurs Nvidia, devenu début novembre la première capitalisation mondiale après avoir dépassé Apple. Les opérateurs continuaient également à évaluer les probabilités d'une hausse du taux de la Banque du Japon (BoJ) en décembre, après que son gouverneur Kazuo Ueda a laissé entendre lundi qu'une telle décision monétaire n'était pas exclue, ce qui a pésé

sur la devise nippone. Vers 02H20 GMT, le billet vert progressait à 154,13 yens pour un dollar. Les places chinoises bénéficient également des gains de la tech américaine, dans un climat de nervosité persistante après la déception liée aux récentes annonces de mesures de relance de Pékin et aux craintes de tensions commerciales sino-américaines accrues. Vers 02H25 GMT à Hong Kong, l'indice Hang Seng s'appréciait de 0,35% à 19.645,60 points. L'indice composite de Shanghai reculait de 0,24% et celui de Shanghai gagnait 0,37%. Les cours du pétrole poursuivent

leur ascension mardi après avoir terminé en forte hausse lundi, gonflés notamment par l'arrêt du principal champ norvégien. Vers 02H20 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord progressait de 0,14% à 73,40 dollars, et celui de West Texas Intermediate (WTI) américain gagnait également 0,14% à 69,26 dollars. Le bitcoin reprend son souffle après avoir dépassé la veille les 92.500 dollars, non loin de son record absolu de la semaine dernière. Vers 02H00 GMT la star des crypto-monnaies oscillait autour de 91.000 dollars.

COMMERCE

Le chancelier allemand veut finaliser l'accord de libre-échange avec le Mercosur

Le chancelier allemand a réaffirmé lundi que l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur "devait enfin être bouclé" malgré les vives oppositions qu'il suscite, notamment de la part de la France.

"Après plus de vingt ans de négociations nous devons maintenant enfin finaliser l'accord de libre-échange avec le Mercosur", a déclaré Olaf Scholz lors d'une conférence de presse, en marge du Sommet du G20 à Rio de Janeiro.

"Cela a duré bien trop longtemps, la façon dont cela a été négocié.

Il n'est pas un bon exemple", a-t-il ajouté.

"Nous avons besoin de davantage d'accords de libre-échange.

"Le monde change", a-t-il estimé.

La Commission européenne, soutenue par plusieurs pays comme l'Allemagne et l'Espagne, espère signer d'ici à la fin de l'année le traité de libre-échange négocié depuis des décennies entre l'UE et les pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Uruguay, Paraguay et Bolivie).

Mais d'autres membres de l'UE y sont opposés, la France en tête, premier pays agricole du continent en valeur.

Dimanche, le président français Emmanuel Macron a affirmé à Buenos Aires que la France ne "signerait pas en l'état" le traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur, disant vouloir "rassurer les agriculteurs" et "continuer" de s'y opposer.

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA CONTREFAÇON

Tenue de la 7^e édition le 16 décembre à Alger

La 7^e édition du Colloque internationale sur la contrefaçon en Algérie, qui sera dédiée aux produits pharmaceutiques, se tiendra le 16 décembre prochain à Alger, a indiqué mardi World Trade Center Algiers (WTCA), organisateur de l'événement. Il s'agira d'une rencontre "fondée sur une approche autant technique qu'opérationnelle, en collaboration avec les institutions publiques compétentes, des organismes internationaux spécialisés ainsi que des experts du domaine", selon un communiqué de WTCA. L'événement sera l'occasion de débattre de thématiques axées sur le rôle des douanes en matière de lutte contre la contrefaçon, les initiatives de lutte contre le fléau, ainsi que les stratégies technologiques pour sécuriser la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique. Les débats porteront également sur la protection des patients et consommateurs à l'ère de l'e-market, et les aspects juridiques pour lutter contre la contrefaçon, ajoute la même source.

OLYMPIADES ARABES DE MATHÉMATIQUES

L'Algérie décroche la 2^e place



L'Algérie a décroché la 2^e place lors de sa participation dans la capitale qatarie Doha, à la 4^e édition des Olympiades arabes de mathématiques, auxquelles 83 élèves ont pris part du 10 au 14 novembre. Quatre lycéens algériens ont remporté 3 médailles en or et une en argent. Il s'agit de Kayan Abou El-Kacemi (lycée des mathématiques de Kouba), Abdel Ilah Hamadi (lycée Abdelhamid Ibn Badis de M'sila), et Tebib Mohamed Ikbal (lycée Malika Gaid de Sétif), ayant obtenu des médailles d'or, outre la lycéenne Loulou Hind (lycée des mathématiques de Kouba) qui a décroché la médaille d'argent. Les lauréats ont été honorés lors d'une cérémonie organisée lundi au siège du ministère de l'Education nationale.

REVADE 2024

Ouverture du 8^e Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets avec la participation de près de 80 exposants

Le 8^e Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets (REVADE) a débuté, lundi au Palais des expositions Pins maritimes (Alger), sous le slogan "La numérisation de la gestion des déchets, un mécanisme efficace pour renforcer l'économie circulaire et réaliser le développement durable", avec la participation de près de 80 exposants.

Organisé par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) en partenariat avec l'Agence nationale des déchets (AND) sous l'égide du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations et du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, ce Salon accueille près de 80 exposants, dont 32 entreprises économiques, 5 associations activant dans le domaine environnemental et 25 startups.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Directeur général de l'environnement et du développement durable au ministère de l'Environnement et des Energies

renouvelables, M. Messaoud Tebani, en compagnie du président de la CACI, M. Kamel Hammami, et du membre du Conseil de la nation, M. Lyes Achour, représentant le président du Conseil, ainsi que des cadres du ministère de l'Environnement et celui du Commerce.

Ce Salon tend à promouvoir l'utilisation des technologies modernes pour la récupération et la valorisation des déchets industriels, domestiques et agricoles, en présentant les dernières innovations dans le domaine.

Il vise également à encourager l'investissement dans la gestion des déchets et à créer des opportunités de communication entre investisseurs et entreprises pionnières dans le secteur pour renforcer l'investissement dans les technologies vertes, selon les organisateurs. Le Salon permettra également de sensibiliser toutes les franges de la société à l'importance de la récupération et de la valorisation des déchets, ainsi qu'à leur

rôle dans le renforcement de l'économie circulaire et le développement durable. Il favorise également la coopération intersectorielle et la création d'espaces d'échange d'expériences et de connaissances entre spécialistes, étant donné que l'investissement dans ce domaine pourrait générer près de 200 mds de DA annuellement grâce à l'activité de près de 20.000 opérateurs économiques dans la gestion et le recyclage des déchets en Algérie, selon les chiffres présentés à l'occasion.

Le programme de cet événement, qui s'étendra jusqu'au 21 novembre, comprend plusieurs conférences, des journées d'études et d'ateliers de sensibilisation destinés aux professionnels et aux particuliers. Les thématiques abordées porteront sur la numérisation et son importance dans la gestion des déchets, la valorisation des déchets, l'empreinte carbone, ainsi que le rôle des startups dans ce domaine. Lors d'une conférence de presse tenue en marge de l'inau-

guration du Salon, M. Tebani a expliqué que ce type de manifestations permettra aux entreprises et aux porteurs de projets innovants dans le domaine environnemental, notamment en matière de récupération et de valorisation des déchets, de présenter leurs innovations et d'échanger des expériences réussies, soulignant que l'Algérie produit quelque 13 millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés par an.

De son côté, le président de la



CACI a appelé à investir dans le recyclage des déchets sous toutes ses formes, mettant en avant les bénéfices qu'une telle activité pourrait apporter à l'économie nationale, soulignant que l'organisation de salons similaires permettra aux opérateurs économiques d'améliorer l'efficacité des processus de récupération et de valorisation en utilisant de nouveaux outils innovants, outre la création de nouvelles opportunités d'emploi.

APS

SEMAINE DE L'ENTREPRENEURIAT

Diverses activités à travers les wilayas du centre du pays

La célébration de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat a été marquée, dans les wilayas du centre du pays par l'organisation de plusieurs activités d'information et de sensibilisation, visant à promouvoir l'esprit entrepreneurial, notamment chez les jeunes.



Semaine mondiale de l'entrepreneuriat

sition animée par des entreprises qui ont bénéficié de divers programmes publics d'aide à l'entrepreneuriat, des start-up et des incubateurs d'entreprises.

D'autres activités sont au menu de cette manifestation comprenant notamment des concours d'innovation, des rencontres sur la thématique dont "La conférence internationale de Tipasa sur l'entrepreneuriat universitaire et son rôle dans l'éveil économique" et un colloque international sur "Le développement des techniques de commerce extérieur pour les banques à la lumière de la technologie financière". A Tizi-Ouzou, le responsable local de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), Adel Belkacemi, a rappelé qu'en vertu de la convention signée entre cet organisme et le ministère de l'Enseignement et de la formation professionnelle, les diplômés du secteur de la for-

mation professionnelle auront, désormais, accès, eux aussi, aux avantages et formations dispensées par l'Agence et qui étaient auparavant réservées aux universitaires. Des centres de formation ont déjà été choisis pour abriter des centres de la NESDA et seront opérationnels dès la signature de la convention avec la direction locale de la formation professionnelle.

L'occasion a été aussi saisie pour présenter le bilan de l'opération de numérisation du registre de commerce lancée en juin 2014. Ainsi, pas moins de 69.651 opérateurs économiques (personne physique ou morale), sur les 94.124 enregistrés au niveau de la wilaya, ont obtenu leurs registres de commerce électronique.

De son côté, la chambre de commerce et d'artisanat locale a distribué quelques 2.500 cartes d'artisan numériques et table sur la distribution de quelques 3.000 autres cartes d'ici à la fin de l'année

en cours. A Bouira, l'antenne locale de l'Agence nationale du microcrédit (Angem) a lancé une série d'activités, dont des conférences sur l'entrepreneuriat, ainsi que des sorties de proximité au profit des promoteurs et porteurs de projets, des femmes rurales et celles au foyer, pour les informer sur les différents dispositifs dont ils peuvent en bénéficier.

Des portes ouvertes sur les programmes de l'Angem sont aussi au menu pour permettre au public de découvrir et de connaître les missions et les services offerts par l'agence pour accompagner les porteurs de projets. Une journée de formation pour les porteurs de projet aura, d'ailleurs, lieu à l'occasion pour débattre de deux thèmes principaux, à savoir la gestion de très petites entreprises et l'éducation financière globale, a expliqué à l'APS Adel Bahi, responsable à l'ANGEM de Bouira.

HAÏTI

L'ONU va reprendre ses vols d'aide après une interruption d'environ une semaine

Le Service aérien humanitaire des Nations Unies (UNHAS) reprend ses vols aujourd'hui en Haïti après une interruption d'environ une semaine, selon un communiqué du Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM), qui gère le service.

L'ONU a annoncé mardi dernier avoir suspendu les vols vers la capitale d'Haïti, après que des gangs ont tiré sur trois avions commerciaux. "L'UNHAS fournit du transport de passagers et de marchandises légères en Haïti à l'ensemble de la communauté humanitaire, y compris les ONG locales et internationales", a déclaré le PAM dans un communiqué. La capitale d'Haïti, Port-au-Prince, est sous le contrôle de gangs armés qui ont progressé ces dernières semaines.

Dimanche, l'agence des Nations Unies pour les migrations (OIM) a estimé que plus de 20 000 personnes avaient été déplacées dans la capitale en seulement quatre jours, marquant le plus grand déplacement de masse depuis plus d'un an. "L'isolement de Port-au-Prince amplifie une situation humanitaire déjà désastreuse", a déclaré dans un communiqué le chef de l'OIM en Haïti, Grégoire Goodstein, ajoutant que seulement 20% de la capitale était accessible aux travailleurs humanitaires. "Notre capacité



à fournir de l'aide est mise à rude épreuve. Sans un soutien international immédiat, les souffrances vont s'aggraver de manière exponentielle", a-t-il déclaré.

La directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en Haïti, Geeta Narayan, a déclaré de

son côté que plus de la moitié des 20 000 personnes déplacées étaient des enfants, qui étaient confrontés aux "impacts cumulés de la malnutrition, des épidémies de choléra, d'une grave détresse psychologique et, trop souvent, d'une perte tragique de vies humaines". L'OIM estime

que début septembre, plus de 700 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays, tandis que l'IPC, un indice de référence de l'insécurité alimentaire, a signalé "une aggravation des pénuries, quelque 6 000 personnes étant confrontées à une famine".

AUSTRALIE

Mortalité record du corail dans une partie de la Grande Barrière

Certaines parties de la Grande Barrière de corail, en Australie, ont subi la plus forte mortalité corallienne jamais enregistrée, et les scientifiques craignent que le reste de l'écosystème ne subisse le même sort, selon une étude publiée mardi.

Cette étude de l'Institut australien des sciences marines réalisée sur 12 récifs révèlent une mortalité allant jusqu'à 72%, en raison d'un blanchissement massif cet été et de deux cyclones. Dans un secteur du nord de la Grande Barrière, environ un tiers des coraux durs sont morts, ce qui constitue le "déclin annuel le plus important" depuis que le gouvernement a commencé à surveiller ce phénomène il y a 39 ans. La Grande Barrière de corail, qui s'étend sur 2 300 km le long de la côte

de l'Etat du Queensland (nord-est de l'Australie), est considérée comme la plus grande structure vivante du monde. Elle abrite une biodiversité extrêmement riche, avec plus de 600 espèces de coraux et 1 625 espèces de poissons. Mais plusieurs épisodes de blanchissement massif ont transformé des bancs coralliens autrefois florissants et multicolores en étendus pâles et maladive.

Le phénomène de dépérissement du corail, qui se traduit par une décoloration, est provoqué par une hausse de la température de l'eau qui entraîne l'expulsion des algues symbiotiques lui donnant sa couleur vive. Si les hautes températures persistent, le corail devient blanc et meurt. Cinq épisodes de blanchissement massif ont été enregistrés dans la

Grande Barrière en huit ans. L'étude publiée mardi indique, en outre, qu'un corail à croissance rapide, l'acropora, est celui qui a subi le plus fort taux de mortalité. Le responsable des océans de l'ONG WWF-Australie, Richard Leck, a affirmé que les dernières données confirment ces "pires craintes".

"La Grande Barrière de corail peut rebondir, mais il y a des limites à sa résilience", a-t-il déclaré. "Elle ne peut pas être frappée à répétition comme cela. Nous approchons à grande vitesse d'un point de basculement".

M. Leck a souligné que la zone ayant fait l'objet de l'étude est "relativement petite" et a dit craindre "des niveaux de mortalité similaires" dans l'ensemble de la Grande Barrière.

PHILIPPINES

Des milliers de maisons inondées dans les crues liées au typhon Man-yi

Des milliers de maisons se sont retrouvées inondées dans le nord des Philippines, en raison du débordement de rivières consécutif aux fortes pluies et du lâcher d'eau d'un barrage, après le passage du typhon Man-yi. Le fleuve Cagayan est sorti de son lit, déversant de l'eau sur des terres agricoles et des localités déjà victimes de crues, affectant des dizaines de milliers de personnes.

Dans la ville de Tuguegarao, dans la province de Cagayan, le responsable local des catastrophes, Ian Valdepenas, a déclaré que les eaux de crue atteignaient plus de quatre mètres à certains endroits. "Nous avons connu de très fortes pluies il y a deux jours", mais l'inondation s'est aggravée "lorsque le barrage de Magat a com-



mencé à libérer d'énormes volumes d'eau", a-t-il expliqué aux médias. "De plus, nos terres sont déjà saturées en raison des typhons qui se sont succédé dans la région", a-t-il ajouté.

Dans la province voisine

d'Isabela, Jun Monreal, membre du comité de préparation aux catastrophes de la ville d'Illagan, a déclaré que 30 000 personnes étaient toujours touchées par les inondations, mais que la situation s'améliorait lente-

ment. "Je peux maintenant voir les toits des maisons que je ne pouvais pas voir auparavant à cause des inondations", a-t-il déclaré. Plus d'1,2 million de personnes ont dû fuir leur domicile à l'approche de Man-yi, la sixième tempête à s'abattre sur l'archipel au cours du mois écoulé. Au moins 171 personnes sont mortes dans la série de tempêtes tropicales qui a démarré mi-octobre, et fait des milliers de sans-abris, tout en anéantissant des récoltes et du bétail.

Chaque année, une vingtaine de puissantes tempêtes et de typhons mortels frappent les Philippines ou ses eaux environnantes mais il est rare que plusieurs événements de ce type se produisent dans un laps de temps si restreint et aussi tard dans l'année.

COP29

L'ONU demande aux négociateurs de la COP29 de se concentrer sur les solutions

Alors que les négociations sur le climat de la COP29 à Bakou entrent dans leur dernière semaine, le chef d'ONU Climat, Simon Stiell, a demandé aux négociateurs de "cesser le théâtre", de se mettre au travail et de négocier un nouvel accord financier pour indemniser les pays pour les dommages causés par le changement climatique et payer pour une transition vers les énergies propres.

"Nous ne pouvons pas perdre de vue la forêt parce que nous nous battons pour des arbres individuels", a déclaré Simon Stiell, exhortant les délégués à conclure les "questions moins controversées" le plus tôt possible cette semaine, afin qu'il y ait suffisamment de temps pour les décisions politiques majeures. La COP29 s'est ouverte, lundi dernier, dans la capitale azerbaïdjanaise avec pour objectif principal de parvenir à un accord sur l'augmentation du financement pour faire face aux impacts de plus en plus graves du réchauffement climatique. Malgré une avancée sur les normes qui ouvriront la voie à un marché du carbone régi par l'ONU, les discussions sur le financement climatique sont lentes et controversées, les délégations campant sur leurs positions plutôt que de chercher un terrain d'entente.

"Le bluff, la politique du bord du gouffre et les manuels de jeu pré-médités" font perdre un temps précieux et sapent la bonne volonté nécessaire à un ensemble ambitieux, a souligné M. Stiell, le Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui convoque les réunions annuelles de la COP.

Les enjeux sont trop importants pour "une épidémie de 'vous d'abord' où des groupes de parties prenantes s'entêtent et refusent d'avancer sur une question, jusqu'à ce que d'autres aillent ailleurs", a-t-il déclaré, soutenant que la seule façon d'y parvenir est "que les parties soient prêtes à avancer en parallèle, nous rapprochant d'un terrain d'entente". L'appel de M. Stiell intervient après que le Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a également exprimé son inquiétude quant à l'état des négociations à la COP29, notant que les pays doivent convenir d'un objectif ambitieux de financement climatique à la hauteur du défi auquel sont confrontés les pays en développement. S'adressant aux journalistes à Rio dimanche avant le sommet du G20, le chef de l'ONU avait déclaré que "le moment est venu pour les plus grandes économies et les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre dans le monde de montrer l'exemple. L'échec n'est pas une option".

SOMMET DU G20 AU BRÉSIL

Les dirigeants réaffirment leur engagement en faveur du multilatéralisme

Les dirigeants du G20 ont réaffirmé leur engagement en faveur du multilatéralisme et se sont engagés à réformer le système de gouvernance mondiale, selon la Déclaration des dirigeants du G20 de Rio de Janeiro, publiée mardi. Les dirigeants se sont engagés à œuvrer en faveur d'un système multilatéral renforcé et renforcé, ancré dans les objectifs et les principes de la charte des Nations Unies et du droit international, avec des institutions renouvelées et une gouvernance réformée plus représentative et plus efficace, selon la Déclaration, reprise par des médias. Ils se sont également engagés à réformer le Conseil de sécurité des Nations Unies par le biais d'une réforme transformatrice qui l'aligne sur les réalités et les exigences du 21e siècle, et le rend "plus représentatif, plus inclusif et plus efficace".

Le Sommet de deux jours de ce forum intergouvernemental qui regroupe les plus grandes économies mondiales, a été organisé les 18 et 19 novembre à Rio de Janeiro par la présidence brésilienne du G20, sous le signe "Construire un monde juste et une planète durable".

GHAZA

Les bombardements sionistes aggravent les "épidémies de superbactéries", prévient une ONG

Le blocus sioniste et les bombardements d'hôpitaux alimentent une "urgence sanitaire" à Gaza, et les civils qui survivent à la famine et aux blessures sont ensuite confrontés à des "épidémies de superbactéries potentiellement mortelles", a prévenu mardi une ONG britannique.



Les médecins sur place ont déclaré au Bureau of Investigative Journalism (BIIJ), une ONG basée à Londres, qu'"ils traitaient des plaies infestées d'asticots et utilisent du vinaigre pour lutter contre les infections". "Les plaies restent ouvertes beaucoup plus longtemps et les blessés tardent à recevoir les soins appropriés ou ne peuvent pas en recevoir du tout, ce qui augmente le risque d'infections et d'émergence de résistance aux antimicrobiens (RAM)",

YÉMEN

48 décès et près 8000 cas de choléra à Taiz depuis début 2024



Les autorités sanitaires yéménites ont annoncé jeudi que 48 décès et environ 8000 cas de choléra avaient été enregistrés dans le gouvernorat de Taiz depuis le début de l'année 2024.

Le responsable de l'information et de l'éducation au bureau du ministère de la Santé dans le gouvernorat de Taiz, Tayseer Al-Sami, cité par des médias, a affirmé que "le nombre d'infections dans le gouvernorat approche les 8 000

explique Krystel Moussally, épidémiologiste qui suit la situation pour Médecins sans frontières (MSF).

Les organisations médicales, dont MSF et Medical Aid Palestine, affirment que "les bombardements ciblés sur les hôpitaux et le blocage de l'aide humanitaire restreignent l'accès aux soins de santé à Gaza, aggravant les infections qui ne répondent pas aux médicaments essentiels".

Moussally, épidémiologiste de MSF, a déclaré: "Il se pourrait que ce type

d'infection soit difficile à traiter non seulement en raison du manque d'accès aux antibiotiques oraux, mais surtout en raison de la forte résistance de la bactérie *Staphylococcus* qui en est la cause".

Le travail de Moussally sur le suivi des bactéries résistantes aux médicaments à Gaza remonte à avant le 7 octobre et le début de l'agression sioniste. A l'époque, MSF pouvait surveiller les infections grâce aux laboratoires des hôpitaux Nasser et Al-Awda à Gaza. Mais au cours de

cette agression, les deux hôpitaux ont été assiégés et attaqués, ce qui a rendu les tests de laboratoire extrêmement difficiles.

"Les hôpitaux qui fonctionnent partiellement sont surchargés par un nombre énorme de blessés, manquent de fournitures de base nécessaires pour traiter les infections et gérer correctement les plaies, et fonctionnent avec des mesures de prévention et de contrôle des infections inférieures aux normes. Tout cela favorise la RAM", a déclaré M. Moussally.

NIGERIA

Les autorités lancent un programme de vaccination contre le Mpox



Le Nigeria a commencé lundi la vaccination contre le mpox, en administrant des injections aux agents de santé et aux personnes au système immunitaire vulnérable dans les hôpitaux de la capitale Abuja, plus d'un mois après le début prévu du programme.

Au Centre médical fédéral d'Abuja, des agents de santé ont administré des injections de MPOX à 30 personnes, marquant le début de la campagne de vaccination. "Il ne s'agit pas d'une vaccination de masse, mais d'une vaccination ciblée pour les professionnels de santé et les personnes au système immunitaire vulnérable", a déclaré Hafsat Abdullazeez, de l'Institut de virologie humaine d'Abuja, cité par des médias.

Hardley Ikwe, du Centre américain de contrôle des maladies, a déclaré que "le programme de vaccination initial durera 10 jours et se concentrera sur Abuja, Akwa Ibom, Bayelsa et Rivers, où plusieurs cas ont été enregistrés". Une première quantité de 899 000 doses de vaccin a été allouée aux neuf pays d'Afrique les plus durement touchés par la flambée de mpox, a déclaré l'OMS ce mois-ci.

En août, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré le MPOX comme une urgence de santé publique mondiale pour la deuxième fois en deux ans. "Le Nigeria, l'un des pays africains où le mpox est endémique, a enregistré 94 cas confirmés et aucun décès depuis le début de cette année", a indiqué l'OMS dans un rapport le mois dernier.

CAMEROUN

27 cas de choléra, dont un mort, signalés dans la région de l'Extrême-Nord



Les autorités de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun ont confirmé 27 cas de choléra, dont le décès d'un enfant de cinq ans, marquant une réurgence inquiétante de l'épidémie de choléra à Maroua, dans le département du Diamaré de la région de l'Extrême-nord du Cameroun, a annoncé lundi la CRTV, média de l'Etat, sur sa page Facebook.

Face à cette situation, le préfet du Diamaré, Jean-Marc Ekao Mbarga, a intensifié les efforts de sensibilisation en menant une tournée dans les marchés et gares routières de la ville. S'exprimant devant les populations, il a insisté sur l'importance des mesures d'hygiène préventive pour contenir la propagation du choléra. Tous les cas déclarés ont été pris en charge par l'Etat, selon le préfet du Diamaré.

APS

HÉPATITE C

Les traitements peuvent-ils encore progresser ?

Plus de 90% de guérison, quel que soit le stade de gravité de la maladie, et pour les différents types de virus C, c'est le résultat spectaculaire des essais présentés lors du congrès international sur le foie qui s'est déroulé à Londres. Une révolution thérapeutique.

« Avant je disais à mes malades, nous avons une chance sur deux de vous guérir mais il va falloir s'astreindre à un traitement long et difficile, maintenant je peux leur annoncer 9 chances sur 10 avec un traitement court et beaucoup mieux supporté », se réjouit pour ses malades le Dr Stanislas Pol, chef du service d'hépatologie à l'Hôpital Cochin (Paris). Les médecins étaient venus en nombre, ils étaient près de 10 000 du monde entier, s'informer sur ces nouveaux traitements de l'hépatite C. Car tout a été très vite: les nouveaux médicaments présentés il y a seulement deux ans sont déjà dépassés et de nombreuses questions se posent pour utiliser au mieux les derniers mis au point: des super antiviraux qui marchent vite et bien mais qui sont chers.

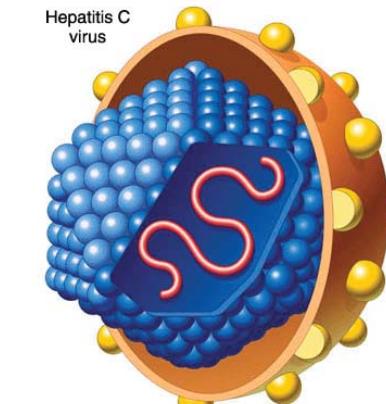
Quels sont les signes de la maladie ?

On parle ici d'hépatite C chronique, une infection du foie causée par le virus C qui le détruit. Il n'est pas parvenu à éliminer (70 à 80% des cas). Selon leurs caractéristiques (génotypes), six familles de ce virus ont été identifiées. L'infection virale s'accompagne d'une maladie propre du foie qui explique que, avec le temps et l'absence de traitement, peuvent survenir des lésions hépatiques graves (fibrose, puis cirrhose, puis cancer).

Trente ans après la contamination peuvent ainsi apparaître une fatigue inexplicable, une perte d'appétit, une jaunisse... Où un bilan biologique révèle une anomalie hépatique (augmentation des transaminases...). Des signes extra-hépatiques sont aussi possibles, avec des douleurs rhumatismales, des troubles neurologiques (polynévrite).

Comment l'attrape-t-on ?

L'hépatite C se transmet par contact avec le sang d'une personne infectée. Chez nous, on ne se contamine plus lors d'une transfusion, comme cela s'est produit dans le passé et continue de se produire dans les pays où la situation sanitaire est moins bonne. Mais on peut être en contact avec du sang infecté quand on se doigte par intraveineuse ou par voie nasale (snif), par des piqûres ou des tatouages réalisés avec du matériel souillé. Lors du partage d'objets qui peuvent faire saigner (rasoir, brosse à dent), des relations sexuelles avec une personne infectée, la naissance d'une mère



contaminée. En France, on estime que 4 000 nouvelles personnes sont contaminées chaque année.

Qui devrait se faire dépister ?

Aux Etats-Unis, il a été décidé de dépister tous les baby-boomer, c'est-à-dire les personnes nées entre 1945 et 1965. Chez nous, ces âges correspondent aussi à la majorité de la population qui déclare des symptômes aujourd'hui puisque le gros des contaminations a eu lieu il y a 30 ans (avant le contrôle des dons du sang et des infections nosocomiales). Les personnes qui ont eu une transfusion sanguine au début dans les années 1980 et avant, ont subi des opérations ou des examens médicaux invasifs, se sont donc infectées (même une fois) et ont intégré à se faire dépister. Une prise de sang suffit et des tests de diagnostics rapides seront bientôt disponibles. En France, on estime qu'environ 180 000 et 200 000 personnes infectées ne sont pas traitées, dont 35% ne connaissent pas leur contamination.

Pourquoi autant de personnes ne sont-elles pas traitées ?

Le plus souvent parce qu'elles ne se sont pas fait dépister mais pas seulement. Les traitements classiques comportent des injections (interféron), sont difficile à supporter, empêchant souvent de travailler près d'une année. Au courant des nouveaux traitements qui arrivent, notamment par les réseaux sociaux, certains préfèrent attendre. D'autant que si le foie ne montre aucun signe inquiétant (fibrose, cirrhose...), il n'y a pas d'urgence et pas de perte de chance. Une surveillance peut suffire dans un premier temps. Les premiers traitements n'étaient pas non plus efficaces sur toutes les familles de virus et ne guérissaient que 70% des patients. Cela explique qu'on comptabilise encore 2 500 décès par an.

En quoi consistent les nouveaux traitements ?

La révolution, c'est que 12 semaines de traitement suffisent (contre une année auparavant), les effets secondaires sont minimes et c'est efficace sur les différents types de virus (avant, la guérison était plus difficile en cas de génotype E). Il s'agit d'antiviraux qui ne ciblent plus le système im-

munitaire mais le virus lui-même, à différents niveaux, ce qui permet de les associer. Le seul qui ait déjà obtenu une autorisation de mise sur le marché (AMM) est le Sofosbuvir. Trois autres ont une autorisation temporaire de l'Agence européenne (ATU). Et une nouvelle combinaison, dont les résultats détaillés étaient présentés à Londres, affiche 96% de réussite. Le laboratoire devrait demander prochainement une AMM. Pour l'instant, ces médicaments portent des noms de code.

Qui pourra en bénéficier ?

Les autorisations actuelles sont liées à des critères stricts. Et les prochaines ne devraient pas être différentes: pour traiter les hépatites C avancées (fibrose, cirrhose) et celles qui ont résisté aux précédents traitements. Les autres personnes infectées devront attendre que les autorités élargissent les indications. Les traitements sont chers (autour de 50 000 euros) mais vont en éviter d'autres encres encore plus chères. L'hépatite C est la principale cause de transplantation du foie en Europe. Si les

traitements sont plus simples à prendre, ils nécessitent une surveillance attentive, donc des consultations. Une nouvelle organisation des soins est donc à mettre en place pour répondre à l'objectif visé: guérir 100% des patients d'ici quelques années.

Les traitements peuvent-ils encore progresser ?

Les chercheurs réfléchissent déjà à des traitements encore plus courts et encore plus pratiques. C'est à dire ne nécessitant qu'une seule gélule par jour dans laquelle seraient incorporés les trois antiviraux. On cherche aussi à de nouveaux marqueurs pour mieux identifier les personnes qui ont besoin d'un traitement rapidement. Le suivi des personnes guéries permettra ensuite de voir ce qu'elles deviennent. Garderont-elles une sensibilité accrue vis-à-vis du cancer du foie ? Nul ne le sait. En revanche, on constate que le virus n'est plus détectable, et que cela dure. Ce qui est bien le signe de la guérison de la maladie virale. Dépistée et traitée, l'hépatite C pourraient donc théoriquement disparaître...

Hépatite E : la Ribavirine serait un traitement efficace

La Ribavirine serait un traitement efficace et sûr contre l'hépatite E selon une nouvelle étude scientifique française. La Ribavirine, utilisée en monothérapie pendant 3 mois, permet de lutter efficacement contre l'hépatite E, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue spécialisée The New England Journal of Medicine. Vincent Mallet, Stanislas Pol et leur équipe de l'Institut Cochin (Université Paris Descartes, Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, Cnrs, Inserm) ont prouvé l'efficacité du traitement par ribavirine chez les patients souffrant d'une infection chronique par le virus de l'hépatite E. Ils ont constaté que la Ribavirine utilisée en monothérapie pendant 3 mois permet de guérir la majorité des patients. Dans cette nouvelle étude, 50 patients greffés atteints d'hépatite E ont été traités par Ribavirine. Après analyse de leurs

données médicales, les chercheurs ont révélé que «la Ribavirine prescrite en monothérapie pendant 3 mois est un traitement efficace de l'infection chronique par le virus de l'hépatite E». En effet, pour la majorité des patients (46 patients sur 50), le virus restait indétectable 6 mois après l'arrêt du traitement.

En revanche, pour les patients fortement immunodéprimés ou ceux chez lesquels le virus est détecté dans le sang après un mois de traitement, la prescription de Ribavirine doit être plus longue. Le seul effet secondaire identifié et prévisible de ce traitement était l'anémie qui a été gérée facilement chez la plupart des malades.

L'hépatite E est responsable d'une inflammation aiguë ou chronique du foie. Il s'agit d'une maladie émergente parfois mortelle.

On va pouvoir prévoir la réactivation du virus

De nombreux patients infectés par le virus de l'hépatite B ne développent aucun symptôme. Les chercheurs ont découvert deux marqueurs sanguins qui indiquent si le virus restera toujours latent ou si l'risk de se réactiver un jour.

20 % de patients seraient concernés

L'hépatite B est une maladie contagieuse, sexuellement transmissible, 50% de ces personnes touchées par cette maladie guériront complètement, mais 10% d'entre eux souffriront d'une hépatite chronique.

Pour certains patients touchés par l'hépatite B, la fonction de leur foie est tout à fait normale et leur taux de transaminases reste lui aussi à une valeur normale. Pour la grande majorité de ces porteurs que l'on dit «asymptomatiques», l'évolution de la maladie est souvent favorable. Le virus restera toujours latent. Toutefois, chez environ 20% d'entre eux, l'hépatite B peut se réactiver et entraîner d'importantes lésions au foie. Malheureusement ces réactivations ne préviennent pas et le traitement démarre parfois un peu tardivement.

Il est important d'identifier ces personnes car se sont de bons candidats au traitement, explique Michèle Martinot-Peltoux. Or, la mesure combinée de deux marqueurs, l'ADN du virus et l'antigène viral HBs (AgHBs), permet désormais d'identifier un patient présentant un risque de réactivation dès la première consultation. Il devient ainsi possible d'optimiser son suivi», se réjouit.

Un outil prédictif généralisable et peu coûteux

Les chercheurs réfléchissent déjà à des traitements encore plus courts et encore plus pratiques. C'est à dire ne nécessitant qu'une seule gélule par jour dans laquelle seraient incorporés les trois antiviraux. On cherche aussi à de nouveaux marqueurs pour mieux identifier les personnes qui ont besoin d'un traitement rapidement. Le suivi des personnes guéries permettra ensuite de voir ce qu'elles deviennent. Garderont-elles une sensibilité accrue vis-à-vis du cancer du foie ? Nul ne le sait. En revanche, on constate que le virus n'est plus détectable, et que cela dure. Ce qui est bien le signe de la guérison de la maladie virale. Dépistée et traitée, l'hépatite C pourraient donc théoriquement disparaître...

Lorsqu'on a une hépatite B, on a les yeux jaunes.

Rappelons-le : l'hépatite B est considérée comme une maladie silencieuse. Seules 30% des personnes atteintes présentent des symptômes tels que les yeux jaunes (jaunisse), des

diarrhées, des nausées, des douleurs abdominales, musculaires ou articulaires, une fatigue importante... D'où l'importance de se faire dépister.

La mère peut transmettre le virus de l'hépatite B au nouveau-né.

La transmission peut se faire de la mère à l'enfant lors de l'accouchement ou de l'allaitement. Dans 90% des cas, l'enfant restera porteur chronique du virus toute sa vie.

L'hépatite B est une maladie sexuellement transmissible.

Les moyens de transmission du virus sont le sang, le lait maternel ou lors de l'accouchement et les rapports sexuels non protégés.

Un nouveau traitement autorisé en Europe

La Commission européenne vient d'autoriser la mise sur le marché de Sovald, un médicament à base de Sofosbuvir, vient d'être accordée par la Commission européenne. Le Sofosbuvir a été approuvé pour le traitement de l'hépatite C chez l'adulte (HVC) de génotypes 1 à 6.

Pour les spécialistes, il s'agit là d'une réelle avancée thérapeutique car le Sofosbuvir est actif sur tous les génotypes et présente des taux de réponses virologiques de l'ordre de 90%. Ce sont les taux de guérison les plus élevés jamais observés auparavant. A cela s'ajoute une tolérance excellente puisque nous comptons seulement 2% d'arrêt de traitement pour des effets indésirables. Cela permettra de mettre en œuvre un traitement le plus rapidement possible après la réactivation de la maladie.

Le Sofosbuvir est donc un nouveau antiviral oral mais il a la particularité d'une partie d'être très bien toléré, et d'autre part, de ne pas induire de résistances virales, ce qui témoigne donc d'une barrière génétique élevée et d'une puissance antivirale importante et donc d'une très grande efficacité thérapeutique. Toutefois, il contrôle à peu près tous les types de virus.

Donc grâce au Sofosbuvir, on va pouvoir non seulement pouvoir guérir 90% des cas d'infection liée au génotype mais aussi aux autres génotypes » explique le Dr Stanislas Pol, chef de service d'hépatologie du Groupe Hospitalier Cochin.

Vrai/Faux sur l'hépatite B



Bien au contraire, la France est l'un des pays où la taux de couverture est le plus faible avec 30 % de la population vaccinée. Par comparaison, les taux de couverture vaccinale à 2 ans contre l'hépatite B sont de 81 % en Allemagne, 97 % en Espagne, 95 % en Italie, 92 % aux Etats-Unis.

Plus de neuf fois sur 10, on guérit définitivement de l'hépatite B.

5 à 10 % de la population infectée sera porteur chronique du virus pour la vie entière. Parmi celle-ci, 25 % en décèdera suite à un cancer du foie, une cirrhose ou à une insuffisance hépatique.

Enfin, entre 0,1 et 1 % de la population infectée contractera une hépatite B fulminante mortelle en l'absence de greffe du foie (80 % des patients décèdent en quelques jours seulement).

Le foie est le plus grand organe du corps humain car il remplit 500 fonctions différentes.

Cet organe vital joue un rôle essentiel. Il fabrique rapidement de l'énergie selon les besoins de l'organisme. Il stocke les vitamines et les minéraux. Il contrôle la quantité de cholestérol dans le sang. Il neutralise et élimine les déchets, drogues et poisons présents dans le sang.

Il produit et contrôle la quantité d'hormones. Il aide le système immunitaire à combattre les infections. Il fabrique la bile pour faciliter la digestion... Sans lui, l'être humain ne peut survivre plus d'un ou deux jours.



teins d'hépatite C étaient traités il y a 25 ans avec de l'interféron, augmentant ainsi l'efficacité. Avec ces traitements, le taux de guérison, notamment pour les génotypes était un peu inférieur à 50%. Et puis il y a eu à partir de 2011, des nouveaux antiviraux, avec des molécules uniquement orales, passant alors de 45 à 70% de chances de guérison.

Le Sofosbuvir est donc un nouvel antiviral oral mais il a la particularité d'une partie d'être très bien toléré, et d'autre part, de ne pas induire de résistances virales, ce qui témoigne donc d'une barrière génétique élevée et d'une puissance antivirale importante et donc d'une très grande efficacité thérapeutique.

Donc grâce au Sofosbuvir, on va pouvoir non seulement pouvoir guérir 90% des cas d'infection liée au génotype mais aussi aux autres génotypes » explique le Dr Stanislas Pol, chef de service d'hépatologie du Groupe Hospitalier Cochin.

PALESTINE

Ghaza: 70.000 civils menacés de famine et de soif mortelle dans le nord (Défense civile)

Soixante-dix-mille (70.000) civils dans le nord de la bande de Ghaza risquent de mourir de faim et de soif s'ils survivent aux intenses attaques menées par l'armée sioniste dans le cadre d'un siège intensifié qui dure depuis plus d'un mois, selon la Défense civile palestinienne.

Des sources de la Défense civile palestinienne dans la bande de Ghaza, citées par des médias, ont rapporté mardi que "70 000 civils dans le nord de la bande de Ghaza risquent de mourir de faim et de soif s'ils survivent aux intenses attaques" sionistes. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a affirmé de son côté que "plus de 65 000 Palestiniens souffrent de conditions inhumaines dans le nord de la bande de Ghaza en raison des bombardements continus et les restrictions concernant les biens de



première nécessité". L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a également annoncé l'échec de ses trois tentatives de déploiement d'une équipe médicale internationale dans les hôpitaux Kamal-Adwan et Al-Awda, dans le nord de Ghaza,

après que l'occupation leur a refusé l'entrée. L'OMS prévoit d'envoyer de nouvelles missions dans les prochains jours pour livrer des fournitures médicales vitales et transporter 10 000 litres de carburant. Parallèlement, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a envoyé du matériel médical pour traiter la malnutrition aiguë, tandis que le Programme alimentaire mondial (PAM) a transporté 200 tonnes de nourriture pour aider les populations touchées dans le nord et le sud de la bande de Ghaza.

L'entité sioniste "commet un génocide" à Ghaza (rapportuse de l'ONU)

La rapportuse spéciale des Nations Unies sur les droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, a déclaré que toutes les enquêtes qu'elle a menées au cours de l'année écoulée "confirment de manière concluante" que l'entité sioniste "commet un génocide" dans la bande de Ghaza.

C'est ce que la rapportuse de l'ONU a dit dans son discours, lors d'une session tenue au Parlement espagnol, intitulée: "Le rôle de l'embargo mi-

litaire dans les opérations de consolidation de la paix", organisée dans le cadre d'une campagne lancée par l'organisation Rescop pour arrêter les ventes d'armes à l'entité sioniste, avec le but de prévenir le génocide contre le peuple palestinien.

Mme Albanese a ajouté qu'elle avait consacré l'année écoulée à "documenter le génocide commis par l'entité sioniste" en Palestine", soulignant qu'"il ne fait aucun doute que l'entité sioniste" commet un génocide à

Ghaza, avec d'intenses opérations de destruction".

Elle a ajouté que les enquêtes qu'elle a menées en coopération avec 30 experts des Nations unies, outre la décision de la Cour internationale de Justice (CIJ) rendue en juillet dernier, confirmant clairement que l'entité sioniste "commet un génocide dans les territoires palestiniens occupés". Albanese a expliqué que le génocide sioniste "a laissé des dommages irréparables" dans la vie des Palestiniens dans la bande de Ghaza. Par ailleurs, elle a souligné que le respect des décisions de la CIJ "est obligatoire pour tous les Etats membres et que la poursuite du commerce des armes avec un pays qui commet un génocide constitue une violation de la Charte des Nations unies". Albanese a conclu son discours en soulignant que l'occupant sioniste commet des "crimes de guerre et des crimes contre l'humanité", notamment dans les territoires palestiniens occupés.

La Norvège entend demander à la CIJ un avis consultatif sur l'interdiction par l'entité sioniste de l'UNRWA

La Norvège va demander un avis consultatif à la Cour internationale de justice (CIJ) condamnant la décision du gouvernement de l'entité sioniste de mettre fin à sa coopération avec l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), rapporte mardi le journal britannique, The Guardian. Selon le journal, le vice-ministre norvégien des Affaires étrangères, Andreas Motzfeldt Kravik, a tenu des consultations préliminaires à l'ONU à New York pour discuter d'un projet de

révolution à soumettre à l'Assemblée générale de l'ONU qui demanderait un avis consultatif du tribunal de l'ONU visant à "protéger l'agence humanitaire et à lui permettre de continuer à fonctionner à Ghaza". Cette mesure, qui sera soumise au vote le mois prochain, "bénéficie du large soutien de l'agence des Nations Unies et d'un nombre croissant d'Etats arabes", d'après le média. Le Premier ministre norvégien, Jonas Gahr Store, cité dans l'article de The Guardian, a déclaré que "la communauté internationale

ne peut accepter que l'ONU, les organisations humanitaires internationales et les Etats continuent de faire face à des obstacles systématiques lorsqu'ils travaillent en Palestine et fournissent une aide humanitaire aux Palestiniens sous occupation". "Nous demandons donc à la Cour internationale de justice de rendre un avis consultatif sur les obligations (de l'entité sioniste) de faciliter l'aide humanitaire à la population palestinienne, délivrée par les organisations internationales, dont l'ONU, et les Etats".

Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 43.972 martyrs et 104.008 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 43.972 martyrs et 104.008 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mardi les autorités palestiniennes de la santé. Selon la même

source, l'armée d'occupation sioniste a commis 3 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 50 martyrs et 110 blessés.

Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain

nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces d'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Défense civile de leur porter secours. Depuis le

7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

Cisjordanie occupée: trois Palestiniens tombent en martyrs sous les balles des forces sionistes à Jénine

Le ministère palestinien de la Santé a annoncé que trois jeunes Palestiniens sont tombés en martyrs mardi sous les balles des forces sionistes à Jénine, dans le nord de la Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence de presse Wafa. Selon un communiqué du ministère de la Santé, les trois Palestiniens sont

tombés en martyrs "près de Qabatiyah", et ils étaient âgés de 24 à 32 ans.

Le gouverneur de Jénine, Kamal Abou al-Roub, a indiqué que les trois Palestiniens sont tombés en martyrs durant une opération de l'armée d'occupation sioniste dans la région et que leur corps étaient

désormais détenus par l'occupant sioniste.

Depuis le début de l'agression génocidaire contre Ghaza, au moins 771 Palestiniens sont tombés en martyrs par l'armée d'occupation sioniste ou des colons, en Cisjordanie occupée, selon le ministère palestinien de la Santé.

ONU

Les Nations unies jugent "choquant" que des enfants souffrent encore de la faim au 21^e siècle

Les Nations unies jugent "choquant" que des enfants souffrent encore de la faim au 21^e siècle, à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, célébrée le 20 novembre. "Il est choquant qu'au 21^e siècle, des enfants souffrent encore de la faim, n'ont toujours pas accès à l'éducation ou ne bénéficient même pas des soins de santé les plus élémentaires", indique le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, dans son message marquant cette Journée, célébrée chaque année afin de promouvoir le respect et les droits des enfants.

Selon le chef de l'ONU, cette Journée est aussi l'occasion de mesurer "les énormes difficultés auxquelles les enfants doivent faire face dans notre monde profondément divisé, tumultueux et souvent violent".

"Lorsque des enfants ploient sous le joug de la pauvreté, que leurs vies sont bouleversées par des catastrophes ou des conflits violents qui les tuent ou les laissent mutilés, la conscience de l'humanité s'en trouve souillée", souligne M. Guterres, appelant à écouter ces "plus jeunes membres de notre famille humaine, alors qu'ils luttent pour leurs droits, et pour l'avenir de l'humanité". Le Pacte pour l'avenir, récemment adopté, s'accompagne d'un Pacte numérique mondial et d'une Déclaration sur les générations futures, rappelé par ailleurs M. Guterres, soulignant que ces trois textes contiennent des engagements "forts", assurant de protéger et d'aider les enfants, d'investir dans leurs droits et de leur donner davantage de possibilités de participer activement aux décisions qui les concernent. Le 20 novembre marque le jour de l'adoption par l'Assemblée générale de l'ONU de la Déclaration des droits de l'enfant en 1959, et de la Convention relative aux droits de l'enfant, signée en 1989.

La Chine appelle le Conseil de sécurité à "des actions fortes" au Moyen-Orient

Le représentant permanent de la Chine auprès des Nations Unies, Fu Cong, a jugé inacceptable que le Conseil de sécurité de l'ONU "reste à l'arrêt et inactif", alors que la situation au Moyen-Orient, "reste extrêmement précaire" notamment à Ghaza, ravagée par plus d'un an d'agression sioniste génocidaire.

Au cours des 13 derniers mois, "la situation à Ghaza et la situation au Moyen-Orient sont restées une priorité absolue dans l'agenda du Conseil de sécurité", a rappelé M. Fu lors d'un briefing ministériel lundi du Conseil de sécurité sur le Moyen-Orient.

"Nous avons adopté des résolutions demandant un cessez-le-feu immédiat, mais un cessez-le-feu demeure encore évasif à ce jour", a-t-il relevé. "Nous devons tristement admettre que sur la question palestinienne, le Conseil de sécurité n'a pas réussi à s'acquitter efficacement de ses devoirs et à répondre aux attentes de la communauté internationale", selon le diplomate.

Cependant, M. Fu a souligné que la performance insatisfaisante du Conseil onusien n'est pas causée par des désaccords entre certains pays, mais plutôt par le fait qu'un membre permanent a été à l'opposé de la communauté internationale en référence au veto des Etats-Unis, utilisé plusieurs fois.

Fu Cong a exhorté le Conseil de sécurité à "demander sans équivoque un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel à Ghaza" et souligné que l'entité sioniste "devrait également abandonner son obsession de l'usage de la force et cesser les violations contre d'autres pays, notamment le Liban, la Syrie et l'Iran".

En outre, M. Fu a réclamé "une augmentation de l'aide humanitaire à Ghaza" et appelé l'entité sioniste à "remplir ses obligations en vertu du droit international humanitaire d'assurer une distribution ordonnée des fournitures dans tout Ghaza".

APS

LIBAN

MSF "extrêmement préoccupée" par l'impact de l'agression sioniste contre la population libanaise

La branche belge de l'ONG "Médecins sans frontières" (MSF) a affirmé mardi être "extrêmement préoccupée" par l'impact de l'agression sioniste contre la population libanaise, exhortant la communauté internationale à "redoubler d'efforts" pour réduire les tensions dans la région et éviter une nouvelle détérioration de la situation humanitaire.



"Depuis les attaques (sionistes) sur plusieurs régions du Liban, MSF est extrêmement préoccupée par l'impact sur la population et les personnes déplacées à l'intérieur du pays", a affirmé l'organisation dans un communiqué. Selon cette ONG, l'augmentation de l'intensité des bombardements sionistes et des incursions terrestres a entraîné des déplacements massifs, de nombreuses familles ayant fui à plusieurs reprises.

"Bien que des centres aient été mis en place pour accueillir les personnes déplacées dans des écoles

publiques, des universités et des installations privées dans différentes régions du Liban, la plupart de ces centres ont déjà atteint leur capacité maximale", a-t-elle soutenu, soulignant que ces centres "ne sont pas préparés pour l'hiver et manquent d'équipements essentiels tels que l'eau potable, le chauffage ou les cuisines".

MSF a alerté, à ce titre, sur les mauvaises conditions d'approvisionnement en eau et assainissement qui constituent "un terrain propice à la propagation de maladies infectieuses, telles que la diarrhée ou les infections cutanées et respiratoires".

"Il est urgent de répondre aux besoins en matière d'hygiène, d'eau potable et de soins médicaux des personnes isolées", a-t-elle jugé. L'organisation exhorte, dans ce contexte, "les acteurs internationaux à redoubler d'efforts pour réduire les tensions dans la région et éviter de nouvelles souffrances, blessures et pertes de vies humaines, ainsi qu'une nouvelle détérioration de la situation humanitaire déjà précaire au Liban".

Liban : plus de 200 enfants tombés en martyrs en moins de deux mois (Unicef)

Plus de 200 enfants sont tombés en martyrs au Liban, près de deux mois après l'intensification de l'agression sioniste, a alerté l'Unicef mardi, soit en moyenne "plus de trois" par jour. Bien que plus de 200 enfants sont tombés en martyrs au Liban en

moins de deux mois, "une tendance déconcertante se dégage: ces morts sont accueillies avec inertie par ceux qui sont en mesure de mettre un terme à cette violence", a déclaré un porte-parole du Fonds des Nations unies pour l'enfance, James Elder, lors d'un point de presse

à Genève. "Nous devons espérer que l'humanité n'assistera plus jamais à un tel carnage d'enfants comme à Ghaza, mais il y a des similitudes effrayantes pour les enfants du Liban", a-t-il affirmé. "Au Liban, de la même manière qu'à Ghaza, l'insoléable se transforme

tranquillement en acceptable", a ajouté le porte-parole, dénonçant "une normalisation silencieuse de l'horreur". Plus de 3.500 personnes sont tombées en martyrs au Liban depuis le 8 octobre, selon le ministère de la Santé, la majorité depuis le 23 septembre.

Le Liban va déposer une plainte à l'ONU sur l'attaque sioniste contre un poste militaire dans le sud du pays

Le ministère libanais des Affaires étrangères a chargé la Mission permanente du Liban auprès des Nations Unies à New York de déposer une plainte auprès du Conseil de sécurité de l'ONU, en réponse aux agressions sionistes répétées contre l'armée libanaise, dont la plus récente était l'attaque le 17 novembre, contre un centre militaire dans la commune d'Al-Mari dans le sud du Liban.

Selon l'agence nationale de l'Information (ANI), le Liban appelle, dans sa plainte, les Etats membres du Conseil de sécurité à "condamner les attaques répétées (de l'entité sioniste) contre l'armée et à les considérer comme une violation

flagrante du droit international, de la Charte des Nations Unies et des résolutions internationales, en particulier la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU", ayant mis fin à l'agression sioniste de 2006 contre le Liban.

L'armée libanaise constitue le principal pilier pour mettre en œuvre cette résolution et assurer une sécurité et une stabilité durables dans le sud du Liban, en étendant l'autorité de l'Etat libanais sur l'ensemble de son territoire et des frontières internationalement reconnues, en étroite coopération avec la FINUL", souligne le ministère libanais des Affaires étrangères dans un communiqué.

Le Liban a souligné aussi que "cibler l'armée sape les efforts internationaux déployés pour mettre en œuvre la résolution 1701", ajoutant qu'"assurer la sécurité de l'armée et la soutenir pour accomplir toutes ses tâches est une nécessité urgente pour renforcer la sécurité aux frontières libanaises".

L'attaque sioniste survenue dimanche contre un centre militaire dans le sud du pays a fait deux martyrs et trois blessés parmi les militaires, portant le nombre de martyrs parmi l'armée à 36 soldats depuis le début des agressions sionistes contre le Liban le 8 octobre 2023.

APS

PAKISTAN

Huit soldats tués, sept policiers enlevés dans le nord-ouest



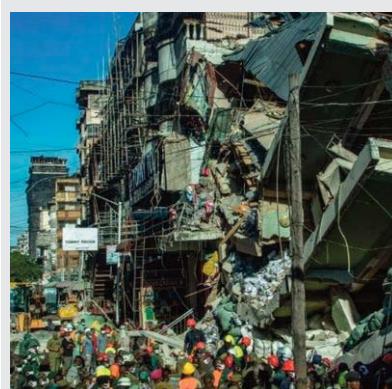
Huit soldats ont été tués et sept policiers enlevés lors de deux attaques lundi soir dans le nord-ouest du Pakistan, ont indiqué mardi des responsables policiers et du renseignement. Lundi soir, "des hommes armés ont attaqué un barrage des gardes-frontières dans la région de Tirah", au sein de la province montagneuse du Khyber-Pakhtunkhwa frontalière de l'Afghanistan, a indiqué un officier du renseignement, cité par des agences de presse.

"Les échanges de tirs entre les deux parties ont duré plusieurs heures", a-t-il poursuivi, faisant état de "huit soldats tués" et de "neuf assaillants tués et sept autres blessés". Dans une attaque séparée, "sept policiers ont été enlevés et emmenés vers une destination inconnue", a rapporté à la même source un haut-gradé de la police.

"Des hommes armés ont encerclé un barrage de police dans la région de Bannu", également dans le Khyber-Pakhtunkhwa, "et saisir les armes des policiers", a-t-il ajouté. Un second officier de police, Muhammad Zia ud-Din, a confirmé l'enlèvement des sept policiers.

TANZANIE

Au moins 16 morts dans l'effondrement d'un immeuble (nouveau bilan)



Au moins 16 personnes ont trouvé la mort dans l'effondrement samedi d'un immeuble à Dar es Salaam, capitale économique de la Tanzanie, selon un nouveau bilan annoncé lundi par le Premier ministre Kassim Majaliwa.

Un précédent bilan publié dimanche par la Présidence faisait état de 13 morts. "Les opérations de sauvetage se poursuivent car certaines personnes sont toujours coincées", a précisé le Premier ministre lors d'une cérémonie d'hommage aux victimes. Le Premier ministre a ajouté que 86 personnes ont été secourues jusqu'à présent. L'immeuble situé à Kariakoo, le marché le plus fréquenté de ce pays d'Afrique de l'Est, s'est écroulé pendant que des gens y faisaient leurs courses, rappelle-t-on.

70^È ANNIVERSAIRE DE LA GLORIEUSE RÉVOLUTION DE LIBÉRATION

"Tahaggart...l'Épopée des sables" présenté jeudi à l'Opéra d'Alger

Le chargé de la gestion de l'Office Riadh El Feth (OREF), Mourad Chouihi, a passé en revue, lundi à Alger, les derniers préparatifs liés à la production artistique historique de l'Office, intitulée "Tahaggart...l'Épopée des sables", réalisée par Faouzi Benbrahim, et ce avant la générale qui sera présentée jeudi prochain, 21 novembre à l'Opéra d'Alger "Boualem Bessayeh".



Dans une conférence de presse animée à l'Office en compagnie du staff technique, M. Chouihi a précisé que ce spectacle épique figure parmi "les principaux axes tracés par le ministère de la Culture et des Arts dans le cadre de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération".

Il s'agit, a-t-il dit, "de la première production épique de l'OREF, un travail exceptionnel, dirigé par le réalisateur Faouzi Benbrahim qui met en lumière une étape cruciale de l'histoire de la résistance dans le sud algérien".

Il a ajouté également que "les préparatifs de cette œuvre artistique ont démarré avec un casting à travers les 58 wilayas, depuis août dernier, suivi des répétitions à partir du mois d'octobre".

De son côté, le metteur en scène, Faouzi Ben Brahimi, a expliqué que "cette œuvre épique a été écrite par Ali Abdoun et porte le titre de +Tahaggart+ en dialecte tauri, signifiant la +libre+ ", en référence à "l'Algérie résistante contre le colonialisme lors des résistances populaires et durant la glorieuse Guerre de libération", soulignant que la présentation "est

constituée de tableaux représentant les exploits des résistances populaires dans le sud algérien contre l'occupation française".

Il a rappelé que cette production "tend à mettre en lumière les étapes des tentatives d'incursion française dans le désert algérien et le grand sud, dans le cadre d'un travail axé notamment sur le caractère épique de l'œuvre, et ce, afin de donner à la présentation une âme plus esthétique et plus créative alliant les faits historiques à la symbolique de la légende", ajoutant que "la langue utilisée est un mélange entre l'arabe classique et le dialectal imprégné du patrimoine algérien séculaire...".

"Cette épopee qui s'étale sur 65 minutes, fait appel, outre la présence d'un conteur pour apporter une touche patrimoniale, à des techniques modernes, des jeux de lumière et des costumes à connotations symboliques", a-t-il précisé.

De son côté, le cinéaste, Ali Abdoun, a affirmé que cette œuvre "offre un tour d'horizon sur les résistances populaires du grand Sud algérien", mettant en lumière "ses symboles et ses chefs qui ont résisté face à l'occupation française".

MASCARA Lancement des journées culturelles et historiques "Gloires de Novembre"



Les activités de la première édition des Journées culturelles et historiques, placées sous le thème "Gloires de Novembre", ont débuté, lundi à la Maison de la culture Abi Ras En-Naciri à Mascara, dans le cadre des célébrations du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération. La journée inaugurale de cet événement, organisée par la Maison de la culture, a été marquée par des ex-

positions de livres, de photographies et de documents mettant en lumière l'histoire de la Révolution de Novembre, ainsi que des figures historiques ayant planifié le déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, à l'instar de Mostefa Ben Boulaid, Mohamed Boudiaf, Krim Belkacem, Didouche Mourad et Larbi Ben M'hidi. Un stand a été également consacré à l'exposition de maquettes repré-

ORAN

Une exposition de pièces de monnaie met en lumière l'histoire monétaire des périodes islamiques

L'exposition de numismatique, organisée dans la salle du Musée public national "Ahmed Zabana" d'Oran, met en lumière des pièces de monnaie de différentes périodes historiques islamiques.

L'exposition, qui s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'art islamique chaque 18 novembre de chaque année, présente environ 18 pièces de monnaie appartenant au Musée. Exposées sous forme de tableaux, ces pièces datent de différentes périodes islamiques, a expliqué Leïla Boutaleb, responsable de la communication au sein de cet établissement culturel.

La manifestation, dont les activités ont débuté lundi, retrace l'histoire monétaire et son évolution à travers plusieurs Etats islamiques tels que les Omeyyades, les Abbassides, les Aghlabides, les Zianides, les Hafsidés, ainsi que la Régence d'Alger et l'Empire ottoman, entre autres, a souligné Mme Boutaleb.

L'exposition, qui se poursuivra jusqu'au 18 décembre prochain, propose également des informations sur les monnaies frappées durant la période de résistance de l'Emir Abdelkader, fondateur de l'Etat algérien moderne, face au colonisateur français.

Parmi les pièces exposées figure un dinar en or du sultan Mourad Ibn Selim, datant de la période 1574-1595, frappé à Tlemcen, selon la même source. Cet événement permet aux visiteurs de découvrir ces monnaies, qui portent des significations historiques, culturelles, politiques, sociales et commerciales pour chaque époque, ainsi qu'à mieux connaître les trésors du Musée "Ahmed Zabana".

Ces pièces constituent, en outre, des documents précieux pour les chercheurs et les étudiants, leur offrant la possibilité d'explorer de nombreuses données historiques relatives à ces périodes, a fait savoir Mme Boutaleb.

8^È FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'ART CONTEMPORAIN Du 26 novembre au 7 décembre à Alger

Des plasticiens professionnels, algériens et étrangers, issus de 38 pays dont la Palestine invitée d'honneur, prendront part au 8^È Festival culturel international de l'art contemporain, prévu du 26 novembre au 7 décembre au Palais de la culture Moudidz Zakaria à Alger, ont indiqué mardi les organisateurs.

Sous le signe "Pour un nouvel héritage", cet événement dédié à l'art contemporain, rassemblera des œuvres réalisées par 70 artistes d'Algérie et d'autres pays dont la Tunisie, Libye, Egypte, Mauritanie, Kenya, Afrique du Sud, Nigeria, Koweit, Irak, Syrie, Italie, Russie et des Etats-Unis.

Des créateurs palestiniens seront présents au Festival par des travaux artistiques qui abordent la question palestinienne et la résistance du peuple palestinien.

En solidarité avec les palestiniens à Ghaza, une rencontre sur le thème "l'art de la résistance palestinienne" à laquelle prendront part des artistes palestiniens de renom à l'image de Steve Sabella, Tayseer Barakat, Hani Zurob, Rafat Asad, Areen Hassan et Bashar Alhroub, est programmée. "L'Algérie, qui a toujours exprimé son soutien politique constant au combat du peuple palestinien et à sa résistance contre son occupant, soutient également la cause à travers l'art et la culture", a affirmé le commissaire du Festival, le plasticien Hamza Bounoua.

Par ailleurs, un hommage à des artistes peintres disparus est au menu par la présentation des collections privées de Baya, Arezki Larbi, Salah Hioune, Djamel Larouk et Kamel Nezzar.

En marge de l'exposition, des professionnels issus de plusieurs pays, partageront leurs expériences dans le domaine à l'occasion d'un Forum qui abordera, également des rencontres thématiques sur la diffusion et l'économie des arts ainsi que les espaces d'exposition électroniques, prévues à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts d'Alger "Ahmed et Rabah Asselah".

APS

PUBLICITÉ

SAÏDA

M. Baddari supervise le lancement du premier système algérien d'exploitation informatique

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a supervisé, mardi à l'Université Docteur Moulay Tahar de Saïda, le lancement du premier système algérien d'exploitation informatique, une "distribution Linux" basée sur des logiciels libres et open source.



Dans son allocution, le ministre a déclaré que ce système 100 pour 100 algérien est le fruit des efforts d'étudiants et de chercheurs universitaires spécialisés dans l'élaboration de logiciels, représentant divers établissements d'enseignement supérieur du pays.

"La création de cette distribution Linux algérienne, qui allie facilité d'utilisation et sécurité, contribuera à améliorer la performance des systèmes d'exploitation de nos ordinateurs, en sécurisant, notamment, nos systèmes d'information", a-t-il expliqué. M. Baddari a ajouté que ce système d'exploitation, qui permet d"établir une économie technologique ouverte en Algérie", constitue une "base qui permettra la création de nombreuses startups dans le domaine des logiciels". Il a salué, dans ce contexte,

les efforts de l'Université Docteur Moulay Tahar de Saïda, la qualifiant de "modèle" en matière de progrès, de sciences et d'innovation. A cette occasion, le ministre a honoré les trois équipes d'étudiants lauréates de la première édition du concours national de création du système d'exploitation algérien, baptisée "Distribution Linux", organisée par l'université de Saïda en collaboration avec la Commission nationale des logiciels libres et open source (CNLL), relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Le concours, qui a duré trois jours à l'université de Saïda, a vu la participation de dix équipes, chacune composée de quatre étudiants, issues de plusieurs universités du pays, a-t-on signalé.

ORAN

Troisième édition des Journées de l'enfant pour l'éducation interactive à partir du 25 novembre (organisateurs)

Le Palais des expositions d'Oran accueillera la troisième édition des Journées de l'enfant pour l'éducation interactive "Khotwatic" du 25 au 30 novembre en cours, a-t-on appris lundi des organisateurs.

La manifestation, organisée par l'agence "Win Advents", en collaboration avec la direction locale de l'Education et dédiée aux élèves du cycle primaire, permettra aux enfants accompagnés de leurs parents de participer à des ateliers innovants et activités pédagogiques, ainsi qu'à accéder gratuitement à des espaces éducatifs et de découverte, a-t-on indiqué de même source.

Le programme de cette édition s'articule autour de six thématiques conçues sous forme de villages pédagogiques, à savoir santé et sport, environnement, alimentation saine, mé-



tier de l'avenir, arts et créativité, ainsi que des activités visant à développer les aptitudes physiques et intellectuelles des enfants.

Des conférences et des rencontres seront également organisées à l'intention des parents, abordant des mécanismes et des méthodes d'éducation positive ainsi que d'autres sujets liés à la parentalité, selon les organisateurs. A noter que ces activités seront ouvertes à tous et l'entrée sera gratuite.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE AIN ELMELH
COMMUNE DE AIN RICH
NIS / 098428445038806

PV d'attribution provisoire

EN APPLICATION DE L'ARTICLE 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant lot des marchés publics. Le PAPC de AIN RICH informe l'ensemble des soumissionnaires participants à l'appel d'offre national avec l'exigence des capacités minimale n°06/2024 du 17/09/2024 sur ecahah en arabe et DK news en français portant projet Location de bus de transport scolaire pour l'année financière 2025. La commission d'évaluation des offres siégeée le 28/12/2022 a attribué provisoirement le projet comme suivant :

| LA LIGNE | Entreprise | N° carte fiscale | Montant (DA) | | Durée | Obs |
|--|---------------------|--------------------------|--------------|--------------|--------------|---------------------------------|
| | | | Minimum | Maximum | | |
| Part 01 / Ain Rich - Fom ariair, qued echhaba | Kazoula abdelatifah | 199228440005921 | 160.000,00 | 1.360.000,00 | L'année 2025 | Qualifie technique unique offre |
| Part 04/ Ain - Aldjenba mndjel-ecol primaire Elbar Mustafa | | | 100.000,00 | 850.000,00 | | Qualifie technique unique offre |
| Part 06 / Ain Rich - braika | | | 160.000,00 | 1.360.000,00 | | Qualifie technique unique offre |
| Part 12 / route de Tafza - Ain Rich | | | 140.000,00 | 1.190.000,00 | | Qualifie technique unique offre |
| Part 02/ Ain Rich - Echammes | Boushaba lakhdar | 19228360000528000 | 130.000,00 | 1.105.000,00 | L'année 2025 | Qualifie technique unique offre |
| Part 07 / Ain Rich - kodia elgurbia -fidh soltane- école primaire Saoud Bachir | | | 160.000,00 | 1.360.000 | | Qualifie technique unique offre |
| Part 13 / Eissaiguia Ain Rich | | | 112.000,00 | 952.000,00 | | Qualifie technique unique offre |
| Part 15 / baguira -rass elain - ain riche | | | 160.000,00 | 1.360.000,00 | | Qualifie technique unique offre |
| Part 09 / Ain Rich - ol-bassatine-mouileh | Ben bouzid ahmad | 1862820401516802800 | 76.000,00 | 646.000,00 | L'année 2025 | Qualifie technique unique offre |
| Part 03 / Ain Rich - Echagua | | | 200.000,00 | 1.700.000,00 | | Qualifie technique unique offre |
| Part 08/Ain Rich - Djouka - logtoue-fidh lahamar | | | 170.000,00 | 1.445.000,00 | | Qualifie technique unique offre |
| Part 10 / Ain Rich - loukrizat - fidh lahamar | | | 138.000,00 | 1.173.000,00 | | Qualifie technique unique offre |
| Part 18 draaa zard - rass elain - ain riche | Rouibah jamila | 89739703902043 | 96.000,00 | 816.000,00 | L'année 2025 | Qualifie technique unique offre |
| Part 11/ Guamra - Ain Rich | | | 220.000,00 | 1.870.000,00 | | Qualifie technique unique offre |
| Part 14 / Ouled Deia a mouileh - Ain Rich | | | 220.000,00 | 1.870.000,00 | | Qualifie technique unique offre |
| Part 16 draaa elkarma ver karlat loukraizat - ain riche | | | 150.000,00 | 1.275.000,00 | | Qualifie technique unique offre |
| Part 05/ Ain Rich - El-kodia - draa zared - ecol primaire Elbar Mustafa | Mehdadi youcef | 2912844003821192800 | 108.000,00 | 918.000,00 | L'année 2025 | Qualifie technique unique offre |
| Part 17 djenba - mnid-jel - ain riche | | | 145.000,00 | 1.309.000,00 | | Qualifie technique unique offre |
| Djaron salem | Achour fatima | 1632844002324 3552800 | L'année 2025 | L'année 2025 | L'année 2025 | Qualifie technique unique offre |

Nb/Tout Soumissionnaire Contestant A Cette Décision Peut Déposer Son Recours Dans Un Délais De 10 Jours A Compter Du Premier Jour De L'apparition De Cette Annonce.

Programme de la soirée

TF1 21:10

france 2 21:10

france 3 21:10

CANAL+ 21:06

M6 21:10

Esprits criminels
Saison 17



Trois têtes coupées, dont deux pas fraîches, près du bureau du shérif de Terlingua au Texas. Le cas est à peine plus reposant que l'affaire des femmes enceintes, et blondes, enlevées avant et assassinées après leur accouchement, les meurtres de femmes déguisées en pouponnes droguées ou les cadavres enucleés en Oklahoma. Les profilers ne tiennent pas toujours le coup devant tant d'horreurs. Rossi ne veut pas retourner enquêter dans sa ville natale, Hotch hésite à démissionner et Prentiss est blessé lors d'un transfert de prisonnier. Le grand Forrest Whitaker fait une apparition dans l'épisode 18.

Signalements



2006. Laurence, une mère de famille, se bat pour sauver sa nièce de 9 ans, Karine, de la maltraitance de ses parents, Stéphane et Véronique. Malgré les signalements répétés de sa tante aux fonctionnaires de l'ASE et de la Justice, la fillette demeure, contre toute logique, chez ses parents. Après avoir écrit une lettre au parquet pour sauver Karine, Laurence est poursuivie pour dénonciation calomnieuse par Stéphane et Véronique. Cinq ans plus tard, elle se bat à nouveau pour obtenir la garde de Karine quand elle apprend qu'elle a été abusée sexuellement.

Secrets d'histoire
Saison 18



L'extraordinaire destinée de Spartacus prend racine dans les terres thraces de l'actuelle Bulgarie, où les sépultures royales témoignent d'une civilisation bouleversée par l'expansion romaine. Devenu esclave avant qu'on le fasse gladiateur, cet homme d'exception transforme sa révolte en guerre civile majeure contre la République romaine. Aux côtés de son épouse, il bâtit une armée d'hommes libérés et défie la plus redoutable puissance militaire de son époque. Les vestiges des villas et arènes italiennes content encore cette quête historique et édifiante de liberté.

Les duos impossibles
de Jérémy Ferrari



Pour la dixième édition de ce rendez-vous vespéral de l'humour, Jérémy Ferrari constitue des duos impossibles de différentes générations d'humoristes au sein du Grand Rex, à Paris. L'occasion ainsi de donner naissance, le temps d'une représentation, à des couples de comiques qui viennent d'horizons divers. S'ensuit une série de sketches complètement inédits, spécialement écrits pour ce show qui transporte le spectateur de l'humour noir à l'absurde, ou encore de l'univers des chansonniers au stand up... L'ensemble est orchestré par Jérémy Ferrari et son acolyte Arnaud Tsamère qui endosse les habits de Monsieur Loyal. Parmi les invités : Florence Foresti, Alban Ivanov, Paul Mirel, Ahmed Sylla, Artus, Baptiste Lecaplain...

La France a un incroyable talent
Saison 19



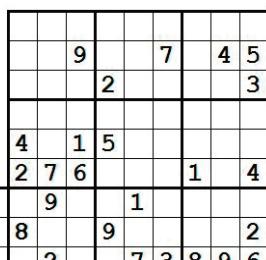
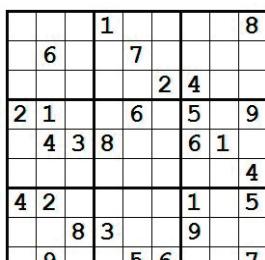
Marianne James, Eric Antoine, Hélène Ségara et Sugar Sammy jugent des artistes venus présenter leurs numéros dans le but de devenir le prochain incroyable talent de France. Parmi eux, les Beats Killers, une troupe de danseurs de hip hop originaire de Marseille, Aleksandr Batuev, un contorsioniste alliant danse contemporaine et acrobatie ou encore, Julien Schmidt, un humoriste spécialisé dans l'imitation de personnes emblématiques de sa vie. Cette saison, les jurés peuvent les qualifier pour les quarts de finale, ou les envoyer en demi-finale, avec le Golden Buzzer, ou directement en finale grâce au Platinum buzzer.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2377

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:
1 - Film didactique
2 - Contenu de bas de laine - Matière de râtelier
3 - Réfléchit - Fabrique une étoffe
4 - Calibrera - Symbole de vertu
5 - Espoir de naufrage - Déterminera le taux d'alcool
6 - Bande de tissu - Expérience - Devient audacieux
7 - Après midi - Juste
8 - Marqué par le régime - Appelle
9 - Effet du froid - Décentai
10 - Quart de touriste - Vieil ibérique

Verticalement:
A - Rupture de chaîne
B - Tache de plume - Déposa
C - Ecrite en langage secret - Pièce de barrière
D - Mariés - Prince arabe
E - Chants d'église - Fait d'hiver
F - Garnir d'abrasif
G - Négation - Dysfonctionnements des centres nerveux
H - Fête vietnamienne - Vallée envahie - Rapport de cercle
I - Havre de paix - Silence !
J - Dégusta

L - Temps de règne - Pas inquiet du tout

« Celui qui contrôle les médias contrôle les esprits. »

Jim Morrison



Mots croisés N°2377

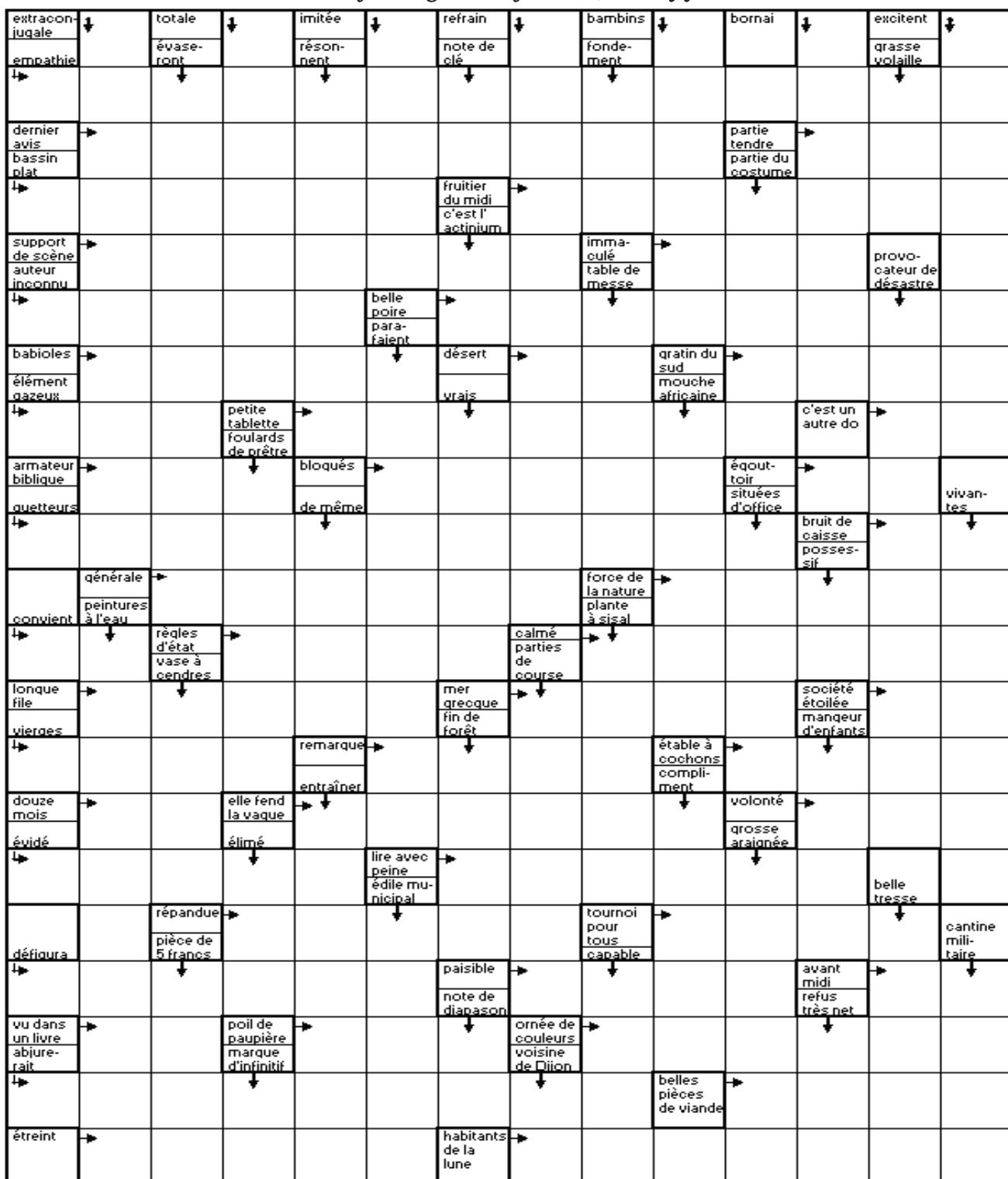
A B C D E F G H I J K L

| | | | | | | | | | | | | |
|----|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 1 | | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | | |

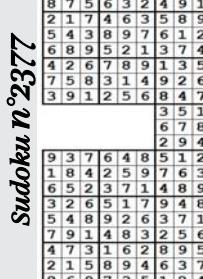
Zenroux



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1077



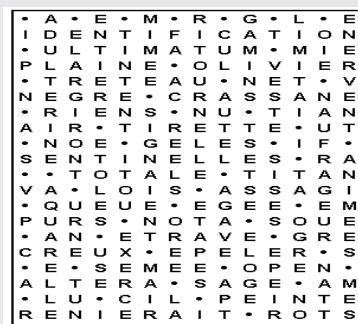
Solution



Mots Croisés n°2377



Grille géante n°1077



CYCLISME - CHAMPIONNAT NATIONAL MASTERS Aïn Defla accueillera la compétition le 23 novembre (Fédération)

Le Championnat national Masters de cyclisme aura lieu le 23 novembre à Aïn Defla, a annoncé mardi la Fédération algérienne de la discipline (FAC).

Une compétition ouverte uniquement aux seniors de plus de 30 ans et qui concourent dans trois catégories d'âge différentes : celles des 30-39 ans, 40-49 ans, et des 50 ans et plus.

La course prendra son départ à Aïn Defla, sur la route nationale N4, en passant par Djelida, Sidi-Lakhdar, Sidi-Amar, Toutat et la Zone Industrielle, avant de revenir à Aïn Defla.

COUPE D'ALGÉRIE DE MEN'S PHYSIQUE, BODY-CLASSIQUE ET BODYBUILDING Tissemsilt accueillera samedi la 3^e édition

Les épreuves de la 3^e édition de la Coupe d'Algérie de men's physique, body-classique, classic physique et Bodybuilding aura lieu, samedi prochain, à la maison de la culture "Mouloud Kacim Nait Belkacem" de Tissemsilt, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs.

Cette compétition de culturisme d'une journée, organisée par la Fédération de bodybuilding, de fitness et de powerlifting en collaboration avec le club "Achabal Tissemsilt" et la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, verra la participation de 90 body-builders seniors, issus de 23 clubs de onze ligues de wilayas du pays.

Les athlètes participant évolueront dans les différents poids en quatre spécialités: bodybuilding, body-Classic, Classic physique et Men's physique. Les concurrents seront soumis la veille de la compétition à la pesée réglementaire.

TENNIS - ITF JUNIOR - TOURNOI J100 STAVANGER L'Algérienne Maria Badache éliminée au premier tour



La tennismwoman algérienne Maria Badache a été éliminée mardi après-midi du tournoi international juniors "J100 Stavanger" actuellement en cours en Norvège, après sa défaite (2-0), contre la Norvégienne Margareth Keref, au premier tour du tableau final.

L'internationale algérienne a concédé les deux sets (6-0 et 6-2). Une défaite inattendue, pouvant même être qualifiée de "grosse surprise" pour Badache, car classée tête de série N2 de ce tournoi, alors que son adversaire était issue des qualifications.

En double, l'Algérienne a décidé de faire équipe avec la Suédoise Sonja Wedenski. Pour leur premier match dans ce tournoi, elles seront appelées à défier le tandem Ana Petkovic - Iva Lakic, respectivement de Croatie et du Montenegro.

Après le J100 Stavanger, Badache se rendra en France pour prendre part au Tournoi J100 Saint-Grégoire, prévu du 25 au 30 novembre courant. L'engagement de la jeune tennismwoman algérienne dans ces deux compétitions s'est fait par le biais de la Fédération algérienne de la discipline (FAT).

EQUITATION Championnat d'Algérie d'endurance élites et jeunes cavaliers samedi à Baraki

Le championnat d'Algérie d'endurance élite et jeunes cavaliers, aura lieu samedi prochain au centre équestre de Baraki d'Alger, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération équestre algérienne (FEA).



Cette compétition d'une journée, organisée par le club équestre "Mouloudia Foursane El Mohammadia" de Baraki en collaboration avec la FEA, verra la participation d'une cinquantaine de chevaux et cavaliers et cavalières d'élite et jeunes d'une quinzaine de clubs équestre du pays.

Le programme de ce championnat comporte deux courses, la pre-

mière épreuve du 80 km, destinée aux jeunes cavaliers âgés entre 14 ans et 21 ans et chevaux âgés de 6 ans une étape où la vitesse est de 12 à 15 km/h avec une fréquence cardiaque de 64 pulsations maximum à la minute, et une inspection vétérinaire dans les 30 minutes.

La deuxième course sur une distance de 100 km est réservée aux cavaliers élites âgés de 18 ans et plus

titulaires de 1er degré minimum et chevaux 6 ans et plus. En course d'endurance, le vainqueur est déclaré lorsque les critères vétérinaires sont satisfaisants et la vitesse moyenne de l'épreuve est respectée. Les chevaux participants sont soumis la veille de la compétition à un contrôle vétérinaire au niveau du centre équestre de Baraki d'Alger.

TRAIL CHREA/BLIDA Organisation de la 4^e édition samedi prochain

La 4^e édition du Trail Chréa/Blida, ou course des champions, aura lieu, samedi prochain, dans la région touristique de Chréa, a-t-on appris mardi des organisateurs.

"Cette course sera courue sur un parcours de 24 km de la région touristique de Chréa", a indiqué Ahmed Chahmi, président de l'Association des randonneurs de la ville de roses, organisatrice de cet événement sportif, en coordination avec la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS), dans un point de presse animé au siège de l'Association des correspondants et journalistes de la wilaya de Blida.

Il a souligné la participation attendue à cette course de 535 coureurs de 27 wilayas du pays, en plus de coureurs de Tunisie et de Belgique, au moment où les inscriptions se poursuivent toujours.

Le départ de cette course, marquée cette année par la participation, pour la première fois, de coureurs étrangers, sera donné à partir de la place Chréa, via nombre de points touristiques et forestiers, dont la forêt El Kestel, la place Krisinia et la route de Ta-



bainet, avant de revenir au point de départ. La course est ouverte à cinq (5) catégories d'âge, à savoir les 18-30 ans, 40-49 ans, 50-59 ans, 60-69 ans, et les plus de 70 ans.

Parallèlement à cette course, un trail des employés des entreprises et instances sera couru sur une distance de cinq (5) km, tandis qu'une course spéciale sera organisée au profit des enfants en

guise d'encouragement de cette catégorie à cette pratique sportive.

Cet événement sportif, qui sera clôturé par la remise de prix aux lauréats, "vise la promotion des ressources touristiques de la commune de Chréa, au même titre que le patrimoine culturel de la région de l'Atlas Blidéen, tout en encourageant la pratique des sports de montagne parmi les ci-

toyens", a assuré M.Chahmi.

Il a également souligné la mobilisation de tous les moyens matériels et humains pour la réussite de cet événement sportif qui attire chaque année un nombre croissant de participants (287 en 2023), appelant les citoyens à venir en grand nombre à Chréa, pour y créer une ambiance gaie et joyeuse.

MCA - CRB AU STADE DU 5 JUILLET À 20H00

Un derby sous haute tension

Le stade du 5 Juillet abrite cet après-midi (20h00), le derby algérois qui mettra aux prises le Mouloudia d'Alger avec le Chabab de Belouzdad. Soit deux formations qui veulent à tout prix remporter les trois points de la victoire.

F. Yanis

En effet, ce match mettra aux prises deux formations aux destinées diamétralement opposées, puisque le MCA cherche à enchaîner par un troisième succès de suite en championnat qui lui permettra de rester sur le podium et continuer à croire à jouer le titre, en mettant la pression sur l'USMA.

Contrairement au CRB, les Belouzdadis, dos au mur n'ont pas le droit à l'erreur, et c'est pratiquement la rencontre de l'ultime chance, car tout autre résultat que la victoire pourra davantage les enfoncer. À travers ces données ont pourra dire d'ores et déjà que cette rencontre se jouera comme un match de coupe pour les deux formations, car si la partie s'achève sur un score de parité, ce résultat n'arrange aucune des deux parties. Décrocher les points de la victoire pour concrétiser leur objectif. Bien que le MCA ait les faveurs des pronostics, la



bande à Baumelle doit faire très attention à la réaction du CRB qui jouera pour gagner cette rencontre pour espérer une place au podium. En effet, et lors du précédent exercice, et bien que le Doyen carburait à plein régime, l'équipe drivée par Amrani a éprouvé de grandes difficultés face à une formation du Mouloudia qui jouait aussi pour sa deuxième année consécutives pour décro-

cher le titre du championnat ligue une Mobilis, une victoire face à leur rival historique constituerait un message fort à l'ensemble du championnat. Cependant, pour que ce rêve devienne réalité, Beaumelle devra compter sur une équipe motivée et prête à relever le défi.

Briser la malédiction du CRB ne sera pas une mince affaire, mais un succès dans ce derby serait bien plus qu'une sim-

ple revanche sportive ; ce serait une déclaration de force pour le reste de la saison, un signal envoyé à tous les prétendants au titre.

Le Mouloudia d'Alger a un rendez-vous crucial à ne pas manquer. Ce qui nous donne un aperçu sur la difficulté de la rencontre d'aujourd'hui, puisque les derbys ne reconnaissent aucune logique, et seule la réalité du terrain tranchera.

Gare au scénario de la saison 2023-2024

Pour illustrer que les derbys nous ont souvent réservé des surprises, il faut aussi se rappeler le match aller de la saison sportive 2023-2024.

Le Mouloudia, qui a déjà remporté le titre du championnat occupait la tête du classement du bout

au bout, et en finale de la coupe d'Algérie face au CR Belouzdad, et c'était une première pour l'entraîneur brésilien Paketa a dirigé le CRB.

Alors que tout le monde se demandait à quelle sauce seraient cuits les Belouzdadis, et en dépit

d'une large domination du MCA, c'est le CRB qui l'a emporté sur un but de Keddad inscrit à la fin de la première mi-temps. Ainsi, la bande à Baumelle devra faire très attention pour éviter que le même scénario se reproduise.

F.Y

MCA - CRB qui va gagner le 115e derby

Le match MC Alger-CR Belouzdad de ce jour sera le 115e derby de l'histoire des deux clubs. C'est ce qu'indique un document de «CRB statistiques» qui retrace l'histoire de toutes les rencontres entre les deux clubs algériens depuis les premières heures de l'indépendance.

Le CRB s'est imposé 41 fois et le MCA 31 reprises. 44 matchs se sont soldés par des nuls. Les statistiques concernant les rencontres de championnat et de Coupe d'Algérie. Le premier rendez-vous a eu lieu le

22 septembre 1963 à Bologhine et le CRB s'est imposé 4-0. Sur l'ensemble des matchs, le CRB a inscrit 126 buts et le MCA 114. Les plus gros scores sont ceux réalisés lors de la saison 1976-1977, large victoire du Chabab (4-0) et la saison 1972-1973 victoire du MCA (4-1). Le Chabab a établi un record d'invincibilité qui a duré 7 ans.

Rappelons qu'en cette fin d'après-midi le MCA et le Chabab disputeront leur 97e derby en championnat. Bien que le CRB réussisse bien au MCA, lors des der-

nières années, souvent les face-à-face entre les deux formations ont tourné par le passé en faveur du CRB.

La balance est en faveur des Belouzdadis qui mènent par 33 victoires contre 28 pour le MCA en championnat. Trente-six rencontres se sont par ailleurs soldées sur un score de parité, ce qui illustre la rivalité sportive entre les deux équipes, et le MCA cherchera ce soir la 29e victoire pour combler progressivement l'écart.

F.Y

Islam Slimani : «Je veux marquer contre le MCA»

L'attaquant du CRB, Islam Slimani, est très optimiste pour que son équipe enchaîne une deuxième victoire aujourd'hui face au Mouloudia d'Alger. Il promet de marquer face aux protégés de Patrick Baumelle.

Islam Slimani est l'attaquant numéro un de Abdellah Amrani. Il est le joueur le plus en forme en ce début de saison.

Le technicien n'a pas tarî d'éloge sur son joueur et il souhaite que Slimani continue de réaliser des belles prestations pour aider l'équipe à gagner des matchs, à commencer par celui d'aujourd'hui contre MCA. «C'est un très bon attaquant, il va vite. J'espère qu'il va continuer sur cette lancée et marquer beaucoup de buts.»

Après la fin de la séance d'hier, Islam Slimani nous a livré ses impressions sur le rendez-vous de cette après-midi contre le MCA et comme ses coéquipiers, il veut la victoire rien que la victoire : «On a une revanche sportive à prendre sur le MCA qui nous a battus la saison dernière.

Il est hors de question qu'on passe encore une fois à côté. On doit gagner vaillie que vaillie ce match.

En ce qui me concerne, je me sens en pleine forme et j'espère être épargné des blessures, car je veux réaliser une grande saison et marquer beaucoup de buts. Je veux marquer aujourd'hui et offrir les trois points de la victoire comme contre Mostaganem.»

F.Y



CAN 2024 FÉMININE

22 joueuses en stage à Blida (FAF)

Le sélectionneur de l'équipe nationale dames de football, Farid Benstiti, a convoqué 22 joueuses évoluant toutes en Algérie pour un stage de préparation qui se tiendra à Blida du 18 au 21 novembre 2024, a indiqué mardi la Fédération algérienne de football (FAF).

Ce regroupement s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la sélection nationale féminine pour la prochaine phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), prévue en juillet 2025. La sélection algérienne sera fixée vendredi prochain sur ses futures adversaires en phase finale de la CAN 2024 décalée à 2025, à l'occasion du tirage au sort de la compétition prévu à 20h00.

La 13e édition de la Coupe d'Afrique des Nations féminine se déroulera du 5 au 26 juillet 2025, avec la participation de 12 pays. Pour rappel, l'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5 juillet d'Alger.

Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN. La liste des 22 joueuses convoquées : Loumna Lamia (ASE Alger Centre), Ouartilane Chaïma (CF Akbou), Mansour Narimane (ASE Alger Centre), Chaïb Asma (US Biskra), Aggad Zohra (JF Khroub), Alouache Ouassila (CF Akbou), Amriou Sara (CF Akbou), Azib Imen (ASE Alger Centre), Bahri Ikram (CF Akbou), Benboudjemaa Lila (CF Akbou), Benissa Djamilia (CF Akbou), Bétrouini Melissa (JS Khroub), Bouhani Benzian Naima (Afak Relizane), Boussebi Zhour (CS Constantine), Boustouh Hadda (JF Khroub), Kandouci Zineb (Afak Relizane), Lamari Naima (CF Akbou), Makhloufi Sabrina (CF Akbou), Merchab Horra (Afak Relizane), Ouzai Bouchra (ASE Alger Centre), Hadji Djouher Nafissa (Afak Relizane).

La sélection nationale féminine des U17 en regroupement du 18 au 21 novembre à Sidi-Moussa (FAF)

La sélection nationale féminine des moins de 17 ans est entrée en regroupement lundi au Centre Technique National de Sidi-Moussa (Algier), pour un stage bloqué de quatre jours, qui se poursuivra jusqu'au jeudi 21 novembre courant, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) mardi sur son site officiel. Vingt-six joueuses ont été retenues pour ce premier regroupement, destiné à préparer les éliminatoires de la prochaine Coupe du monde de la catégorie, qui débutent en janvier 2025.

Parmi les exercices inscrits au programme de ce stage : un match d'application face à l'équipe U20 de la JS Kabylie. Une rencontre qui se jouera le mercredi 20 novembre, sur un des terrains du CTN. A-t-on encore précisé de même source. Pour rappel, la sélection algérienne des moins de 17 ans est dirigée depuis peu par un nouveau sélectionneur national, Abdennour Mira.

Liste des joueuses retenues pour le stage de Sidi-Moussa : Sehoul Hanane (AFAK Relizane), Boulaï Amira Malak (AFAK Relizane), Rebbah Zaza (AFAK Relizane), Falah Ibtissam (AFAK Relizane), Boumaza Fatma Zohra (AFAK Relizane), Benchilla Sabrina (CF Akbou), Iskoumène Céline (CF Akbou), Fettouine Wissam (CF Akbou), Djadda Anaïs (CF Akbou), Tamaguelit Imène (CF Akbou), Izzarène Tinhinane (CF Akbou), Chérifia Lamis (CF Akbou), Benkhellat Dhyia (CF Akbou), Djaoudao Hanane Zahra (CF Akbou), Boughrara Rawnak (ASE Alger-Centre), Chérifia Yasmine (ASE Alger-Centre), Khoudim Soudoud (ASE Alger-Centre), Boudalba Messaouda (ASE Alger-Centre), Houari Malak (ASE Alger-Centre), Derdouche Aya (ASE Alger-Centre), Sritane Israïl (ASE Alger-Centre), Derbal Farah (JF Khroub), Khenfoussi Lina (JF Khroub), Hamid Douâa (JF Khroub), Azzouz Sara (O. Mechedalla) et Akkouche Amilia (O. Mechedalla).

APS

QUALIFS CAN 2025

Le Bénin et le Soudan assurent leur qualification

Le Bénin et le Soudan, grâce à leur match nul sur le même score (0-0) face à la Libye et à l'Angola, ont validé leurs billets de qualification pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2025, lors de la sixième et dernière journée des qualifications ce lundi.

Le Bénin qui effectuait un déplacement périlleux à Benghazi en Libye ne devait pas perdre pour assurer sa qualification. Les Guépards, quarts de finaliste lors de la CAN 2019 en Egypte, leur dernière participation à une phase finale, ont arraché un précieux nul synonyme de qualification (0-0).

De son côté, le Soudan participera pour la neuvième fois de son histoire à la phase finale de la CAN, lui qui a remporté le tournoi continental en 1970. Lors de la CAN 2021 au Cameroun, les Soudanais avaient terminé la compétition à l'issue du premier tour.

Pour rappel, la sélection algérienne avait assuré son billet de manière précoce grâce à des performances solides tout au long de la compétition, trônant en tête du groupe E avec cinq victoires et un nul, tout comme l'ancien champion en titre le Sénégal. Au total, 21 pays ont composté leurs billets pour la 35e édition de la CAN prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026. Les trois derniers tickets en jeu seront distribués ce mardi à l'issue des dernières rencontres de la sixième et ultime journée de qualifications.

Liste des 21 pays qualifiés : - Afrique du Sud, Algérie, Angola, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Comores, Egypte, Gabon, Guinée équatoriale, Maroc, Nigeria, Ouganda, RD Congo, Sénégal, Tunisie, Mali, Zambie, Zimbabwe, Bénin, Soudan.

CAF AWARDS-2024

L'instance continentale dévoile les listes des finalistes

La Confédération africaine de football (CAF), a dévoilé lundi sur son site officiel, les listes des finalistes (5 par catégories), pour les trophées des CAF Awards-2024, organisée annuellement par l'instance continentale, prévue le lundi 16 décembre prochain. "La cérémonie, qui rend hommage à l'excellence du football africain, vise à reconnaître les performances exceptionnelles réalisées tant en clubs qu'en compétitions nationales, avec l'attribution des titres prestigieux de Joueur Africain de l'Année dans les catégories masculines et féminines", indique la même source. Les deux internationaux algériens : l'attaquant Amine Gouiri (Stade rennais/France) et le gardien Oussama Benbou (USM Alger), figuraient dans la première liste dans trois catégories : Gouiri pour le meilleur joueur de l'année, alors que Benbou était en lice pour le meilleur gardien de but et du joueur interclubs. Au total, sept catégories ont été confirmées par la CAF dans la catégorie masculine, et les cinq meilleures joueurs, entraîneurs et équipes ont été sélectionnés dans chacune de ces catégories. Le vainqueur final de chaque catégorie sera décidé après les votes d'un panel composé de la Commission Technique de la CAF, des professionnels des médias, des entraîneurs et capitaines des associations membres et des clubs impliqués dans les phases de groupe des compétitions interclubs. Les CAF Awards-2024 couvrent la période allant de janvier 2024 à octobre 2024, conclut le communiqué.

Liste des nominés CAF Awards 2024 :

- Joueur Africain de l'Année : Simon Adingra (Côte d'Ivoire), Serhou Guirassy (Guinée), Achraf Hakimi (Maroc), Ademola Lookman (Nigeria), et Ronwen Williams (Afrique du Sud)

- Gardien de But de l'Année : André Onana (Cameroun), Yahia Fofana (Côte d'Ivoire), Mostafa Shobeir (Egypte), Stanley Nwabali (Nigeria), et Ronwen Williams (Afrique du Sud)

- Joueur Interclubs de l'Année : Issoufou Dayo (Burkina Faso), Ahmed Sayed "Zizo" (Egypte), Hussein El-Shahat (Egypte), Mostapha Shobeir (Egypte), et Ronwen Williams (Afrique du Sud)

- Entraineur de l'Année : Pedro Gonçalves (Angola), Marcel Koller (Al-Ahly SC/Egypte), Sébastien Desabre (RD Congo), Emerse Faé (Côte d'Ivoire), Hugo Broos (Afrique du Sud)

- Jeune Joueur de l'Année : Karim Konaté (Côte d'Ivoire), Oumar Diakité (Côte d'Ivoire), Yankuba Minteh (Gambie), Elieesse Ben Seghir (Maroc), La-mine Camara (Sénégal)

- Club de l'Année : Al-Ahly SC (Egypte), Zamalek SC (Egypte), RS Berkane (Maroc), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), ES Tunis (Tunisie)

- Équipe Nationale de l'Année : Côte d'Ivoire, RD Congo, Nigeria, Afrique du Sud, Soudan.

LIGUE 1 MOBILIS (10^È JOURNÉE)

Choc des extrêmes au 5-juillet, l'USMA en péril à Constantine

La 10e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, qui débute ce mercredi et s'étale sur quatre jours, sera marquée par le derby des extrêmes entre le co-leader le MC Alger et la lanterne rouge le CR Belouizdad, alors que l'USM Alger, invaincu jusqu'à présent, effectuera un périlleux déplacement à Constantine pour y affronter le CSC.

Vainqueur en déplacement lors de la précédente journée face au MC El-Bayadh (1-0), le MCA (1er, 16 pts) abordera ce derby avec l'intention de l'emporter pour préserver sa position en tête, face à un adversaire, dos au mur, qui occupe la dernière place en compagnie du MC El-Bayadh (7 pts). Le CRB, vice-champion d'Algérie sortant, est en train de réaliser l'un de ses pires débuts de saison de son histoire, d'où l'importance de réagir face au Mouloudia, pour non seulement confirmer son succès décroché sur le terrain de l'ES Mostaganem (2-0) et se relancer. L'USMA, qui se partage la première place avec son voisin le MCA, sera face à un véritable test en déifiant le CSC (3e, 15 pts), dans une belle affiche ouverte à tous les pronostics sur la pelouse du stade Chahid Hamaoui.

Battu à deux reprises, lors des trois derniers matchs, le club constantinois aura à cœur d'engranger le gain du match face à la meilleure défense du championnat (1 but encaissé en 8 matchs, NDLR). Les coéquipiers du capitaine Dib, seront appelés à sortir le grand jeu face aux Algérois, pour espérer renouer



avec la victoire et préserver leur place sur le podium.

Le MCO pour confirmer sa suprématie à domicile

L'Olympique Akbou (4e, 14 pts), auteur d'une victoire renversante à la maison face au MC Oran (3-1), enchaînera en recevant l'ES Sétif (8e, 11 pts), avec l'objectif de confirmer son réveil et resté au contact du peloton de tête.

L'Entente, auteure jusque-là d'un parcours mitigé, se déplacera pour la deuxième fois de rang, après sa défaite à Oran face au MCO (1-0). La for-

mation oranaise, dont la belle série de quatre matches sans défaite a pris fin à Béjaïa, devra impérativement réagir devant ses supporters face à l'USM Khénchela (7e, 12 pts), pour éviter de sombrer dans le doublé.

Le MCO bénéficiera de la faveur des pronostics, puisqu'il reste invaincu jusque-là dans son antre de Miloud-Hadefi, avec un bilan de 13 points pris sur 15 possibles.

L'USMK, victorieuse dans le temps additionnel à la maison face au CSC (1-0), se déplacera à El-Bahia avec un esprit conquérant, pour confirmer son dernier succès et soigner

son classement. Dans le ventre mou du tableau, l'ASO Chlef (8e, 11 pts), qui est en train de se refaire une santé après deux victoires de suite, visera la passe de trois à domicile face au NC Magra (12e, 9 pts).

Enfin, le promu l'ES Mostaganem (10e, 10 pts), batte lors des deux derniers matchs, tentera de relever la tête à la maison face à la JS Saoura (10e, 10 pts), dans un match qui s'annonce équilibré. Les deux matchs JS Kabylie - MC El-Bayadh et Paradou AC - US Biskra, ont été reportés à une date ultérieure.

Ouassa Younes (Olympique Akbou) et Aribi Karim (MC Oran) suspendus deux matchs (LFP)



Les joueurs Ouassa Younes Abdellah (Olympique Akbou) et Aribi Karim (MC Oran), exclus lors de la 9e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, ont éprouvé chacun, de deux matchs de suspension et 20.000 DA d'amende, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

Les deux joueurs ont été exclus pour "insulte envers adversaire", lors de la rencontre qui a opposé Akbou au MCO (3-1), vendredi dernier au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa. De son côté, le milieu de terrain du MC Alger, l'ivoirien Zougrana Mohamed, exclu pour "cumul de cartons", lors de la victoire en déplacement de son équipe contre le MC El Bayadh (1-0), est suspendu un (1) match. La commission de discipli-

pline de la LFP qui s'est réunie lundi 18 novembre, pour traiter les affaires des rencontres de la 9e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, disputées le vendredi 15 et le samedi 16 novembre, a sanctionné plusieurs clubs pour diverses raisons. Ainsi, l'Olympique Akbou a été condamnée de deux amendes, la première de 40.000 DA pour "conduite incorrecte de l'équipe" et la seconde de 100.000 DA plus une mise en garde pour "utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur le terrain" (1ère infraction). Le MCO a été sanctionné d'une mise en garde et devra s'acquitter d'une amende de 200.000 DA pour "utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur le terrain" (2ème infraction).

L'ESM a été condamnée à payer deux amendes, la première de 200.000 DA plus une mise en garde pour "utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur le terrain" (2ème infraction) et la seconde de 200.000 DA pour "absence d'entraîneur en chef sur la main courante" (1ère infraction), lors de la défaite à domicile face au CRB (0-2).

Le MCA devra s'acquitter de son côté d'une amende de 60.000 DA pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes" (Récidive), et le NCM d'une amende de 40.000 DA pour "conduite incorrecte de l'équipe".

Le CSC devra quant à lui payer une amende de 30.000 DA pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes", tandis que l'USB devra s'acquitter d'une amende 100.000 DA plus une mise en garde pour "utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur le terrain" (1ère infraction). Le MCO a écopé

BAYERN PALHINHA ABSENT PLUSIEURS SEMAINES

Encore peu utilisé depuis son arrivée au Bayern Munich, João Palhinha (29 ans, 8 apparitions en Bundesliga cette saison) va encore devoir patienter pour pleinement trouver ses marques. Blessé aux adducteurs lors du rassemblement de la sélection portugaise, le milieu de terrain va manquer "plusieurs semaines" de compétition, selon le communiqué officiel du Recardmeister ce mardi. L'ancien joueur de Fulham ne sera donc pas sur la pelouse face au PSG, le 26 novembre en Ligue des Champions.

BARCELONE

LEWANDOWSKI, PROLONGATION À L'ÉTUDE

En fin de contrat à l'issue de la saison, l'attaquant du FC Barcelone Robert Lewandowski (36 ans, 13 matchs et 14 buts en Liga cette saison) devrait voir son bail prolongé jusqu'en juin 2026, en raison d'une clause lui permettant de signer pour une année supplémentaire si l'il participait à au moins 50% des matchs depuis son arrivée, en 2022. Ce qui a été le cas.

Mais d'après le journal Sport, le Polonais, bien aidé par son début d'exercice tonitruant, se montre plus gourmand et souhaite négocier le renouvellement de son contrat jusqu'en juin 2027. L'ancien buteur du Bayern Munich s'estime en capacité de pouvoir être utile au Barça pendant encore près de trois ans.

REAL MADRID VALVERDE NE S'INQUIÈTE PAS

Moins souverain que la saison passée, le Real Madrid n'a pas démarré son exercice de la meilleure des manières. 2es de Liga en ayant subi un humiliant revers face au FC Barcelone (0-4) et 18es du classement en Ligue des Champions, les Merengue ont encore de la marge pour corriger le tir, selon le milieu de terrain Federico Valverde (26 ans, 12 matchs et 2 buts en Liga cette saison).

"Ce qui compte finalement durant votre année, c'est si vous avez gagné des titres et non si vous n'avez pas gagné certains matchs. Il y a encore beaucoup de compétitions, beaucoup de choses à faire. Nous sommes une équipe qui a cette rébellion pour changer la situation et avancer. L'histoire de ce club, c'est de ne jamais baisser les bras, il faut se battre jusqu'au bout. Nous devons être les premiers à nous battre à fond à l'entraînement et à montrer aux gens que nous voulons tout gagner cette année. C'est la seule façon de continuer à s'améliorer et à grandir", a estimé l'Uruguayen lors d'un entretien accordé à Movistar+.

FOOTBALL MONDIAL

MAN CITY LE CLUB CONFIANT SUR LE CAS GUARDIOLA

En fin de contrat à l'issue de la saison, l'entraîneur de Manchester City Pep Guardiola va rencontrer ses dirigeants pour discuter d'une éventuelle prolongation d'une année supplémentaire. Selon Relevo, le champion d'Angleterre se montre plutôt optimiste sur ce dossier, alors que dans le même temps, Ronaldo, qui ambitionne l'élection à la tête de la fédération brésilienne, rêve de nommer l'Espagnol en tant que sélectionneur...

GENOA BALOTELLI VU COMME UN "PARI ROMANTIQUE"

À 34 ans et après avoir fait le tour de l'Europe, des clubs les plus prestigieux aux moins réputés, Mario Balotelli (2 matchs en Serie A cette saison) s'est engagé avec le Genoa jusqu'au terme de l'exercice.

Ministre des Administrations publiques en Italie et frère du président du club génois, Paolo Zangillo s'est confié sur ce coup de poker d'une présentation de campagne.

"C'est un pari, mon frère (Alberto) le définit comme romantique. À 34 ans, peut-être qu'il a mûri et compris les erreurs qu'il a commises dans le passé. Le Genoa est une passion familiale. J'espère que tous les joueurs blessés reviendront bientôt et je crois qu'il y a les qualités d'un point de vue technique pour pouvoir faire un bon championnat", a estimé l'officiel du gouvernement. Le romantisme a ses limites : Patrick Vieira est sur le point de s'engager avec les Grifone, et les deux hommes ne sont pas les meilleurs amis du monde.

JUVENTUS POGBA A DÉJÀ UNE PRIORITÉ

Libre depuis la résiliation de son contrat avec la Juventus Turin vendredi, le milieu de terrain Paul Pogba (31 ans) se trouve à la recherche d'un nouveau défi pour relancer sa carrière. Autorisé à reprendre la compétition en mars après la réduction de sa suspension pour dopage, l'international français a déjà pris une décision pour son avenir selon ESPN : il souhaite rebondir dans l'un des cinq grands championnats européens !

Malgré des approches lucratives en Major League Soccer et en Saudi Pro League, l'ancien Mancunien donne sa priorité à un club européen avec un objectif précis en tête : retrouver sa place en équipe de France. Si Pogba parvient à évoluer à un bon niveau en Europe, le sélectionneur des Bleus Didier Deschamps devrait effectivement rapidement considérer son retour en sélection.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz - SITE : <http://www.dknews.dz>

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - PALESTINE

Bendjama : "le Conseil de sécurité doit faire appliquer ses résolutions au Moyen-Orient pour rétablir sa crédibilité"

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a appelé le Conseil de sécurité à faire respecter ses résolutions relatives au Moyen-Orient s'il veut "rétablir sa légitimité et sa crédibilité".

"Pour rétablir sa légitimité et sa crédibilité, le Conseil de sécurité doit pleinement assumer sa responsabilité et agir rapidement et de façon décisive afin de traiter la crise qui s'aggrave au Moyen-Orient", a affirmé M. Bendjama lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, invitant cet organe onusien à appliquer ses résolutions concernant notamment la situation en Palestine occupée et au Liban, soumis à une sauvage agression sioniste.

"Alors que le Conseil de sécurité a échoué à prendre des mesures décisives, des dizaines de milliers de vies ont été perdues. Des centaines de milliers de personnes subissent la faim, la maladie et le déplacement forcé" à Ghaza, a-t-il soutenu.

Le diplomate a indiqué, à ce propos, que la priorité pour le Conseil de sécurité est de faire cesser la "tragédie" et "le massacre en cours en imposant un cessez-le-feu immédiat, permanent et sans conditions dans la bande de Ghaza et au Liban", précisant qu'il était "vital de traiter de façon effective la situation hu-



manitaire catastrophique" dans l'enclave palestinienne.

"Les opérations humanitaires (dans la bande de Ghaza) sont actuellement entravées par le manque de volonté politique de l'occupant (sioniste) qui continue d'utiliser la faim comme arme de guerre", a-t-il soutenu.

M. Bendjama a appelé, dans ce contexte, à l'application de la résolution des Nations unies relative à la création d'un Etat palestinien avec Al-Qods Echarif pour capitale. Une résolution "menacée", a-t-il dit, en raison des agissements des autorités d'occupation sionistes qui

souhaitent multiplier les colonies en Cisjordanie. Il a invité, par ailleurs, le Conseil de sécurité à faciliter l'adhésion de la Palestine à l'ONU en tant que membre à part entière. Il citera, à ce sujet, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a appelé à "prendre des mesures immédiates et urgentes pour sauver le processus de paix qui se trouve dans une impasse sans précédent.

Ceci ne peut être réalisé qu'en amenant les occupants à respecter les principes du droit international en mettant en œuvre les résolutions des Nations unies, en redoublant

d'efforts pour garantir que la Palestine soit un membre à part entière des Nations unies". "Le conseil doit veiller à l'application de ses résolutions en imposant des sanctions contre ceux qui violent le droit international", a dit le diplomate algérien, rappelant qu'en dépit de sa position très claire sur l'illégalité des colonies sionistes, à travers l'adoption de la résolution 2334, le Conseil de sécurité n'a pas réussi à appliquer cette même résolution. M. Bendjama a tenu à rappeler que la cause profonde du conflit au Moyen-Orient est l'occupation sioniste de la Palestine et de territoires en Syrie et au Liban. "Le conseil doit faire respecter ses propres résolutions (...) pour mettre un terme à l'occupation et rétablir la paix dans la région", a-t-il clamé. "Le coût du silence et de l'inaction est très élevé", a-t-il rappelé, mettant en garde contre les conséquences du conflit au Moyen-Orient.

Le Conseil de sécurité doit agir pour "rétablir l'espoir en la paix et pour la paix et faire respecter les principes de la justice et du droit international", a conclu Amar Bendjama.

Des participants à un rassemblement de solidarité avec le peuple palestinien, organisé lundi à Alger suite au génocide perpétré par l'occupation sioniste à son encontre, ont insisté sur l'unification des rangs palestiniens pour faire avorter le projet de l'entité sioniste, saluant les positions historiques de l'Algérie ayant permis la proclamation de l'Etat palestinien depuis Alger.

Lors de ce rassemblement organisé au siège de l'ambassade de l'Etat de Palestine en Algérie, à l'occasion du 20e anniversaire de la mort du président palestinien Yasser Arafat et du 36e anniversaire de la proclamation de l'Etat de Palestine, les participants ont loué les qualités du défunt président palestinien ainsi que sa lutte en faveur du peuple palestinien et de sa légitimité.

L'ambassadeur de Palestine en Algérie, Fayez Abu Aita, a qualifié ce double anniversaire d'"occasion palestino-algérienne par excellence", déclarant : "nous n'aurions pas vécu ces moments historiques, sans l'effort algérien".

Il a, dans ce cadre, rappelé que "l'Algérie avait ouvert ses portes au Conseil national palestinien en 1988, alors que beaucoup d'autres pays les avaient fermées, et avait

veillé à rassembler toutes les factions palestiniennes pour atteindre ce moment historique incarné par Yasser Arafat".

Le diplomate palestinien a également rappelé les qualités de feu Yasser Arafat et ses compagnons de lutte, affirmant que "l'Etat de Palestine est représenté, à travers ses ambassades, dans 105 pays, et que personne ne peut l'effacer de la carte géographique ni politique".

Il a ajouté que la guerre de génocide commise contre le peuple palestinien visait sa liquidation ainsi que sa cause légitime.

"Notre existence politique et géographique sur la terre de Palestine fera avorter les plans des ennemis dont les responsables sionistes", a-t-il assuré.

Pour sa part, le secrétaire du Mouvement "Fatah", section d'Algérie, Youcef Abed, a déclaré qu'en dépit de la douleur subie par peuple palestinien à cause de l'agression sioniste, tout un chacun commémore l'anniversaire de la mort en martyr du leader emblématique Yasser Arafat, qui a dirigé la lutte nationale palestinienne grâce à son engagement. Rappelant les qualités du regretté Arafat, le même responsable a souligné qu'il était "un leader en qui son peuple croyait, lui

qui a réussi à inscrire la question palestinienne à l'ordre du jour de la communauté internationale tout en changeant son statut d'une question de réfugiés en une Cause nationale (...) c'était Arafat le combattant pour la liberté, l'homme d'Etat et le lauréat du prix Nobel de la paix".

Après avoir salué le soutien de l'Algérie, direction et peuple, au peuple palestinien et à sa cause légitime, M. Abed a qualifié la Glorieuse Révolution de novembre de "la mère des révolutions dans l'histoire moderne qui reste un modèle pour tous les mouvements de libération à travers le monde, en tête desquels la révolution palestinienne contemporaine". Pour sa part, le coordinateur général du Comité algérien populaire de soutien au peuple palestinien, Mohamed Tahar Dlimi, a indiqué qu'il s'agissait d'une occasion pour renouveler l'engagement envers le peuple palestinien.

De son côté, le membre du Comité central du FLN, Smail Debche, a souligné, en sa qualité de représentant du SG du FLN, que "le peuple palestinien menait une bataille non seulement pour libérer sa terre, mais aussi pour protéger les Etats arabes, d'où la nécessité d'adhérer à sa Cause".

ALGÉRIE - AFRIQUE

Mme Mousserati reçoit la nouvelle Directrice générale du secrétariat continental du MAEP (HATPLC)

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Mme Salima Mousserati, a reçu, lundi soir, au siège de la Haute autorité, la nouvelle Directrice générale du secrétariat continental du Mécanisme africain d'évaluation par les Pairs (MAEP), Marie-Antoinette Rose Ouaté, et la déléguée l'accompagnant, indique un communiqué de la HATPLC.

"La rencontre s'inscrit dans le cadre de la visite qu'elle effectue en Algérie du 18 au 21 novembre 2024, pour prêter serment devant le président de la République, en sa qualité de président en exercice du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du MAEP", a précisé la

même source. La rencontre vise également à enrichir le programme du mandat présidentiel de l'Algérie à la tête de ce mécanisme, à travers la présentation à la nouvelle Directrice générale des missions et des prérogatives de la HATPLC dans le cadre des grandes réformes initiées par les Pouvoirs publics, en sus des efforts consentis par l'Algérie en matière de prévention et de lutte contre la corruption, en soutien à son engagement à la promotion de la bonne gouvernance, et à son attachement aux principes et aux valeurs du MAEP, selon la même source.

APS

AGRICULTURE
Signature du nouveau cadre de partenariat technique entre l'Algérie et la FAO

Un nouveau cadre de partenariat technique (cadre de programmation par pays-CPP) pour la période 2023-2027, a été signé lundi à Alger, entre le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), visant à définir les domaines du partenariat stratégique entre les deux parties, indique un communiqué du ministère.

Le cadre du partenariat a été signé par le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, Hamid Bensaïd et la représentante de la FAO en Algérie, Irina Buttoud, sous la supervision du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, en présence de la SG du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables ainsi que des représentants des secteurs des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, de l'Hydraulique, du Commerce et de la Promotion des exportations, ainsi que de la Pêche et des Productions halieutiques.

Le CPP, le 3e du genre entre l'Algérie et la FAO, définit le partenariat stratégique dans les domaines prioritaires pour l'Algérie, en adéquation avec les Objectifs du développement durable (ODD) de l'année 2023, précise le communiqué.

Le CPP se veut aussi l'aboutissement de l'action participative impliquant plusieurs secteurs ministériels, en vue d'élaborer ses axes et objectifs, lit-on dans le communiqué.

Les priorités définies dans ce cadre englobent l'augmentation de la production et de la productivité agricoles, le développement des chaînes de valeur agricoles, la pérennité des ressources naturelles et les changements climatiques.

De plus, le cadre porte sur l'élaboration d'une stratégie pour l'amélioration de la santé vétérinaire, notamment la prévention et la lutte contre les maladies animales liées aux effets des changements climatiques et transfrontaliers, et autres domaines couverts par ce nouveau cadre de partenariat technique entre l'Algérie et la FAO.

Parmi aussi les missions du CPP, selon le communiqué, figure la contribution au soutien des programmes et stratégies nationaux, à travers l'adoption des meilleures pratiques innovantes en intégrant les normes internationales et en valorisant les expertises nationales et régionales, au cours des quatre prochaines années.

FÉLICITATIONS

A l'occasion des fiançailles de notre ami Fadi Kettmish, le Président Mohamed AASCA, l'ensemble du personnel du journal DK NEWS présentent leurs sincères félicitations